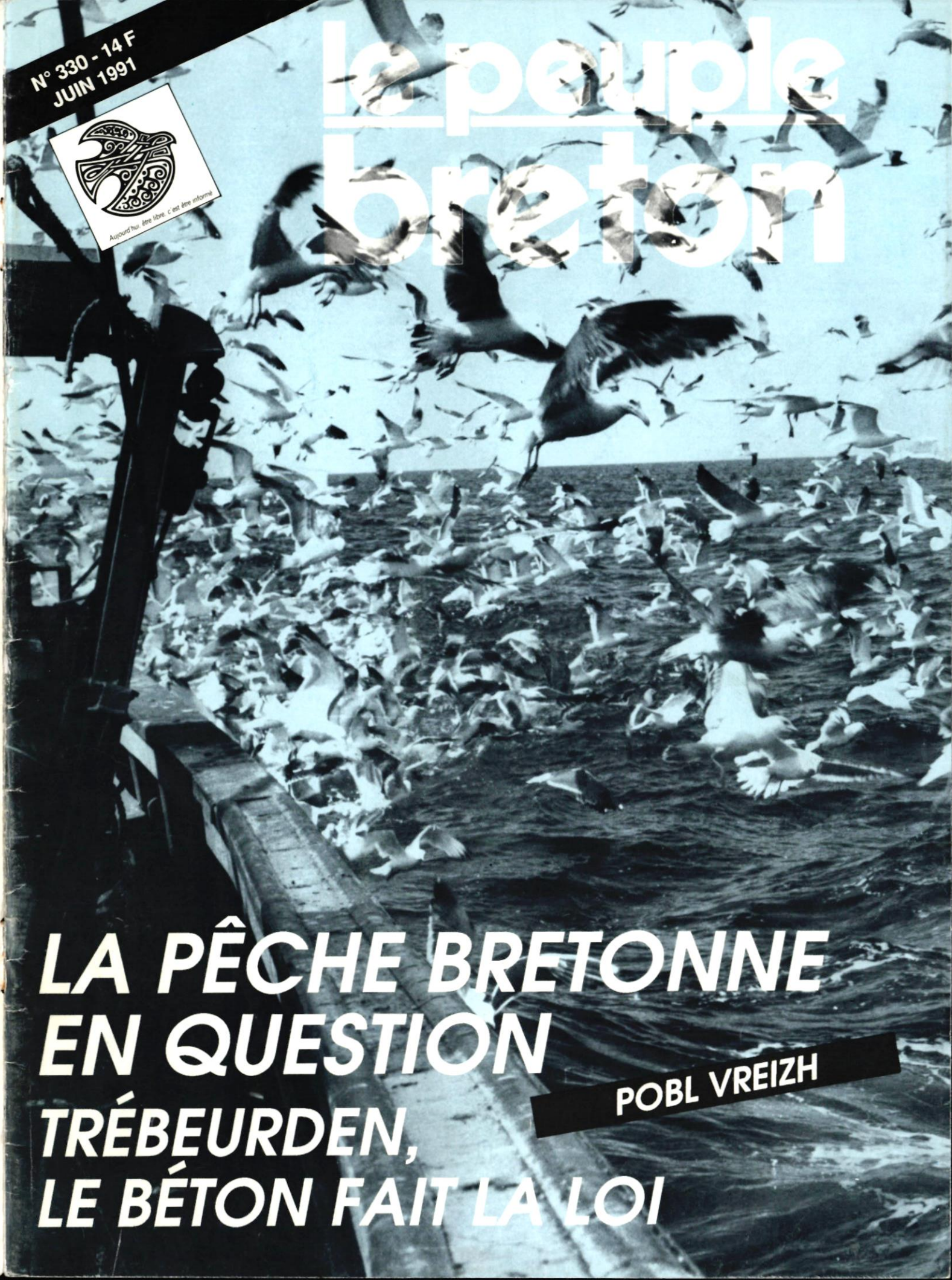
N° 330 - 14 F
JUIN 1991

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

le peuple breton



LA PÊCHE BRETONNE EN QUESTION

POBL VREIZH

TRÉBEURDEN, LE BÉTON FAIT LA LOI

EDITO

Fanées, les illusions...

« Il appartiendra aux Bretons, au travers de leurs instances élues, de faire connaître les mesures de décentralisation qui leur semblent les mieux adaptées à leur région. La possibilité d'une organisation différente selon les régions des pouvoirs régionaux sera en effet ouverte. Le gouvernement examinera, en collaboration avec les assemblées régionales de Bretagne, les mesures de décentralisation prenant en compte les aspirations du peuple breton (...). Un découpage administratif arbitraire a séparé la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne historique... ». (« Manifeste régional pour une autre Bretagne ») présenté par L. Le Pensec. « Au-delà des bonnes paroles, il faut des actes... Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de créer les sociétés régionales de radio et de télévision permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique (F. Mitterrand, Lorient, 1981).



Une affiche de circonstance.

Espoir et lucidité

Ces lignes pour rappeler dans quel contexte s'est fait la mobilisation de l'électorat breton pour élire F. Mitterrand, il y a plus de 10 ans. Nous n'avions pas été naifs, soulignant (*PB* de juillet 1991) : *« Et pourtant, en matière bretonne, il lui faudra un sacré aiguillon, à ce Parti socialiste ».*

Beaucoup de Bretons, beaucoup de travailleurs s'attendaient à un mieux sensible dans la politique du gouvernement. Nombre d'entre eux ont alors cessé de soutenir l'UDB – ou même d'y adhérer – puisque le changement souhaité leur paraissait imminent avec le PS.



Effectivement, il y eut le « printemps rose » de 1981-82, des mesures sociales, la circulaire Savary pour l'enseignement des langues régionales. Si Plogoff fut évité, le nucléaire continua sa marche dangereuse ; s'il y eut l'élection régionale au suffrage universel, la région eut peu de ressources et de pouvoirs et le département fut favorisé. On sait que F.M. continue, en juin 1991, à le priviliégier au détriment de la région. Si l'on peut comprendre que l'économie ouverte implique la maintien d'équilibres financiers, on a assisté, à partir de 1984, à l'abandon de tout projet de transformation scociale, de partage du travail et la montée massive du chômage – de 1,6 M à 2,6 M – contre laquelle on ne mit en place que des palliatifs (TUC, SIVP, CES, RMI...) qui contribuèrent à remettre en cause l'existence même du SMIC.

Le tournant Fabius

Le gouvernement Fabius nous laissa un souvenir particulièrement amer : fermeture d'une partie de l'électronique bretonne. Thomson fermée à Lannion, tandis qu'une nouvelle usine du même type était édifiée dans la circonscription du Premier ministre. Projet Eurodysneyland, où l'argent hexagonal et européen vient massivement soutenir une pseudo-culture de pacotille, contre l'avis des élus socialistes d'Ile-de-France. Décret supprimant le contrôle de la collectivité sur les installations de surfaces de bureaux neufs en région parisienne. C'est à la fois la fin du plan, de l'aménagement du territoire, de la tentative d'équilibrer géographiquement le développement économique. Sur ce plan, Chirac continuera Fabius et Rocard continuera Chirac. Avec ses grands chantiers parisiens, le Président accentuera encore le caractère centraliste de la politique. C'est encore Fabius qui refusera d'examiner le projet de loi Dollo-Destrade sur l'enseignement de langues régionales, sans être contredit par ses successeurs.

1984, ce furent aussi les quotas laitiers, appliqués de façon particulièrement inégalitaire dans l'Hexagone, chacun, gros ou petit, devant baisser sa production laitière du même pourcentage. Sept ans après, la même politique continue ses ravages sur l'économie bretonne. L'Irlande a montré concrètement qu'il est possible de moduler les quotas pour préserver l'activité des petits producteurs. En 1991, en s'opposant à la proposition du PAC fondée sur le soutien au producteur et non plus à la production, le pouvoir socialiste confirme sa volonté de poursuivre l'élimination de petits et moyens producteurs.

Une échéance mal préparée

Certes, nous ne boudons pas des mesures positives (Nouvelle-Calédonie, autorisation des radios locales, suppression de la Cour de Sécurité de l'État) mais nous constatons que les radios, pas plus que les télévisions nouvelles, ne sont libres, démocratiques, pluralistes. **La structure centralisée de l'État n'a pas été remise en cause** et la surcentralisation des pouvoirs sur le président, parfois le gouvernement, n'ont pas été entamés. La majorité au pouvoir sait gérer aussi bien – parfois mieux – que la droite, mais l'abandon de toute perspective égalitaire la cantonne à colmater sur le plan social les dégâts provoqués par un libéralisme économique sans précédent.

« Ce n'est pas cela qu'on a voulu », pourrait-on dire, en paraphrasant G. Servat. Rien n'a été fait pour donner aux régions périphériques les moyens de faire face à la concurrence européenne et de se développer en s'appuyant sur une identité renforcée.

Pour une Bretagne plus forte, réunifiée, dotée de moyens comparables aux autres régions d'Europe, nous invitons le peuple breton à se mobiliser et à travailler avec nous. Face à la désespérance, il y a une alternative.

UDB

La souscription est la garantie de notre liberté. Merci.
Liste en juillet.

Soirée culturelle kurde

Le comité départemental (Aochou an Arvor) de soutien aux Kurdes organise le samedi 22 juin 1991, à la maison du peuple de Saint-Brieuc, une soirée culturelle kurde. Au programme : début à 18 h ; 19 h, débat public animé par M. Sewki, de l'Institut kurde de Paris ; 20 h, danses populaires kurdes ; 21 h, entracte ; 22 h 30 environ, fin. Cette soirée est organisée avec le concours de Komkar de l'Institut kurde de Paris.

Le groupe folklorique passera dans les rues de Saint-Brieuc le 22 au matin. Contact : Comité départemental, 3 Delez A de Musset, 22000 St-Brieuc, tél. 96.61.65.67. Entrée 20 F minimum.

Réunion publique de l'UDB.
PONTIVY - 7 JUIN 1991
à 20 h 30

Langues et cultures des différents peuples de France : Verts et autonomistes agiront de concert

Le 18 mai 1991, des représentants des Verts et des huit formations politiques membres ou proches de l'ALE (Alliance Libre Européenne) dans le cadre de l'Etat français (1) se sont rencontrés à Strassburg/Strasbourg, dans les locaux du Parlement européen, pour confronter leurs approches respectives du problème des langues et cultures des différents peuples de France, de la place qu'elles devraient normalement occuper, là où elles sont traditionnellement d'usage, dans les domaines de l'éducation, de la radio et de la télévision, des autres vecteurs culturels (édition, cinéma, théâtre, etc.) et de la vie publique et sociale (administrations publiques, assemblées locales, signalisation routière, etc).

Au cours des derniers mois, cette question latente, jamais résolue dans le cadre d'un Etat qui cultive les dogme anachronique de l'unitarisme et du nivellement des cultures, s'est trouvé projeté au devant de l'actualité : grèves de la faim pour l'enseignement du breton, rejet par le Conseil constitutionnel de la notion de peuple corse votée par le Parlement, réduction des émissions germanophones sur FR3 Alsace, refuse par le CSA d'installer un réémetteur qui permettrait à l'ensemble des Basques du nord de capter les chaînes de TV d'expression basque, suppression d'émissions en occitan sur FR3 Limoges, Bordeaux et Clermont-Ferrand. L'urgence commande de trouver enfin une solution satisfaisante à ce problème qui mine les fondements démocratiques de notre société.

C'est la raison pour laquelle les représentants des Verts et des formations politiques membres de l'ALE sont convenus de soutenir activement la revendication d'une **loi générale sur les langues et cultures des différents peuples de France qui mettrait la législation française en conformité avec les résolutions du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de la CSCE.** Cette loi devrait comporter au moins les éléments suivants :

– la reconnaissance constitutionnelle du fait multilingue et multiculturel en France et des peuples par lesquels il s'exprime ;

– le droit à l'organisation dans les régions concernées d'un enseignement de et dans les langues des différents peuples dans tous les établissements scolaires ou de formation, de la maternelle au niveau post-secondaire et à la formation permanente ;

– les moyens juridiques et matériels nécessaires à la mise en place dans les régions concernées d'un service public autonome de radio et télédiffusion émettant quotidiennement et principalement dans les langues des peuples concernés ;

– l'encouragement à la diffusion de la création culturelle des peuples concernés ;

– la promotion d'activités culturelles communes avec les régions, frontalières ou autres, de langue et de culture identiques ou proches ;

– l'officialité des langues concernées sur les territoires où elles sont traditionnellement employées, valable dans tous les actes de la vie publique.

Les Verts et les formations politiques membres de l'ALE sont convenus d'agir de concert, à tous les niveaux, pour faire aboutir rapidement ces revendications.

Elles sont convenues aussi d'étudier ensemble et en concertation avec les associations représentatives des communautés immigrées en France, les moyens de faire reconnaître et appliquer les droits culturels de ces communautés.

Les mêmes organisations se retrouveront, à l'automne prochain, pour débattre sur le thème des institutions : nécessité d'une réforme constitutionnelle en France, articulation entre le développement des autonomies régionales et la construction de l'Europe.

Marie-Françoise MENDEZ
membre du collège exécutif des Verts

Max SIMEONI, député européen, membre de l'Union du peuple corse ; J. GUEGAN, UDB ; G. ALIROL, Partit Occitan ; J. POL, Unitat Catalana.

En guise de sommaire

ECONOMIE : Coup de tabac sur la pêche bretonne (p. 7-8) ; **DEMOGRAPHIE** : L'évolution de la population des villes bretonnes depuis 1975 (p. 9-10) ; **ENVIRONNEMENT** : Trébeurden, le Port-Rhu, les ordures ménagères (p. 6 et 11) ; **LOIRE-ATLANTIQUE** : Une propagande qui redouble (p. 4) ; **POBL-VREIZH** : Un feuilleton et beaucoup de lectures (p. 12) ; **INTERNATIONAL** : Occitanie, Martinique, Arménie, etc. (p. 16-19) ; **CULTURE** : Lectures, infos, disques (p. 20-25), sans oublier un **courrier** fourni (p. 26) et un **forum** sur la 5e université bretonne. Pas de reportage ce mois-ci (fête nationale de la langue bretonne : le film était mauvais !)

L'aveu qui fait mal

Ouest-France du 15/5/91 a reproduit ces propos de l'actuel ministre de l'Intérieur, Philippe Marchand : *« Tout le monde reconnaît de fait l'existence des peuples corse, breton, basque... Le problème, c'était de savoir si on pouvait légalement les reconnaître »*. Autrement dit : je vois clair, mais je fais comme si j'étais myope. Et je prends les citoyens pour des idiots...

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 140 F.
– de soutien
à partir de 160 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Port-Rhu : l'esbrouffe continue

L'enquête publique sur le projet de Port-Musée au Port-Rhu à Douarnenez, s'est terminée le 18 avril dernier après avoir été prolongée en raison du nombre d'observations exprimées par l'unique commissaire-enquêteur. La participation a été importante, mais non exceptionnelle, comparativement au nombre d'habitants, elle a été beaucoup plus importante à Trébeurden.

Le commissaire-enquêteur a finalement rendu, quelques jours avant le délai imparti, un avis « très favorable » assorti de quelques conseils techniques. Il ne nous appartient pas de juger ici le travail du commissaire-enquêteur, mais l'on peut cependant se poser de sérieuses questions sur le rôle des enquêtes publiques considérées récemment par la revue d'une organisation de consommateurs comme une simple formalité.

Avec l'avis du commissaire-enquêteur le pari est lancé de la rentabilité du projet de Port-Musée. Pour les défenseurs du projet, celle-ci ne fait pas de doute ; pour les opposants elle reste aléatoire pour le moins. Ce projet risque fort de n'être qu'une économie de l'illusion (quand on parle de créer, de valoriser une image forte de la ville, et d'en faire un produit attractif) ou une illusion d'économie (en voulant fonder sur le tourisme l'économie et le devenir d'une ville). L'avenir dira d'ici quelques années qui avait raison.

En tout cas l'esbrouffe continue. Le retrait de trois grandes sociétés privées des projets d'investissement (ces trois sociétés devaient apporter 18 M. de francs, sur les 89 de la première tranche) n'a pas l'air d'émouvoir les défenseurs du projet, pas plus que le retrait complet de deux de ces sociétés (la CISE et la SAUR), seule la troisième, la CGE, devant en principe participer pour 25 % au capital initial de 1,5 million de francs de la Société d'Économie Mixte devant exploiter le site du Port-Rhu, mais qui n'est pas encore créée.

Dans le plan de financement présenté parmi les documents accessibles au public lors de l'enquête publique, était mentionnée une subvention de 3 millions de francs de la CEE. Dans certains articles, les promoteurs du projet ont même parlé de 6, voire de 8 millions. Renseignement pris, aucune subvention n'a été demandée à la CEE. Qu'en est-il des autres subventions (hormis la participation du Département et de la Région) : ne parle-t-on pas dans un dossier, à propos du concours d'architectes pour l'aménagement du quartier du Port-Rhu, de subventions « sollicitées » (mais sont-elles obtenues ?).

Le contrat Ville-Habitat annoncé en grande pompe (qui en fait détourne en grande partie de leur finalité sociale les possibilités de financement accordées dans le cadre de la Mission Interministérielle à la Ville, en prévoyant de les consacrer au projet de Port-Musée) n'est toujours pas signé.

Dans une étude de rentabilité, faite par un cabinet spécialisée, plus de trois ans après l'apparition du projet et dont les résultats ne sont connus qu'une fois l'enquête publique terminée et l'avis du commissaire-enquêteur rendu, serait mentionné un nombre possible de 500.000 visiteurs par an. Cela paraît beaucoup, mais attendons pour voir. En tout cas les imprécisions et les incertitudes qui demeurent semblent ne pas effrayer certaines personnes.

Y.J.

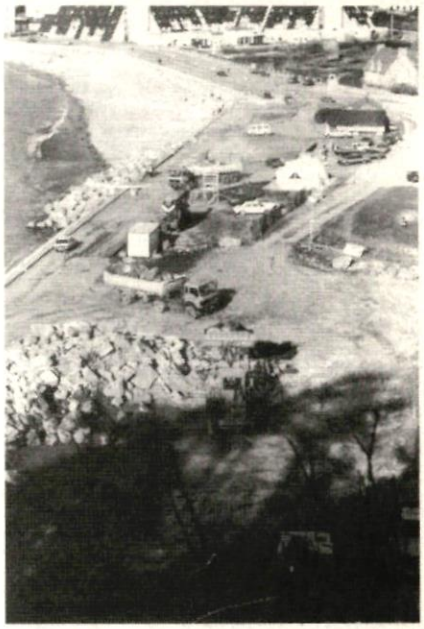
Trébeurden, gâchis écologique, gâchis économique

(suite)

On sait que la liste « d'union de la gauche » élue à Trébeurden (22) en mars 1989 proposait, dans son programme, la réalisation d'un port de plaisance avec bassin à flot. La liste opposée au port manqua l'élection à la mairie de sept voix au premier tour. Recevant pour le second tour l'appui d'une liste de droite « pour le port », la liste PC-PS remporta le second tour avec 51 % des voix et 65 % des sièges. Dans cette commune de 3.100 habitants, cela représentait tout juste **20 voix d'avance,** mélange de gens « pour le port » et de gens « de gauche ». On ne peut donc parler de majorité en faveur du port de plaisance.

La suite a été évoquée dans ces colonnes : les enquêtes publiques avec avis défavorable des trois commissaires-enquêteurs, l'arrêté préfectoral d'utilité publique (sans que le conseil municipal ait statué sur la dernière version du projet, différent de celui soumis à l'enquête), le démarrage ultra-rapide des travaux commandés par la société du port, qui unit la commune et Campenon-Bernard, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, l'emprunt étant garanti... par la commune de Trébeurden.

Installé dans l'anse de Trozoul – en partie comblée, bien que partie du D.P.M. – le port privé est l'occasion (ou le prétexte) d'une grande opération de promotion immobilière incluant l'isthme du Castel. Non constructible ? Qu'importe, une nouvelle enquête d'utilité publique permet de modifier a posteriori le POS – le Conseil d'État avait ordonné l'arrêt des travaux en



(Photo « Le Trégor »)

raison de la contradiction avec le POS – alors que le Tribunal administratif n'a toujours pas tranché sur le fond. Pas étonnant que le climat dans la commune soit empoisonné ! Des attaques-personnelles anonymes contre le maire, ex PC devenu PS, ont amené les élus PS du département à apporter leur soutien à l'édile de Trébeurden « sans se prononcer sur le fond ».

L'environnement : Une anse est comblée et appropriée, un isthme de sable est promis à la promotion immobilière, ainsi qu'une zone côtière (24.000 m^2, paraît-il). **Le coût :** 50 millions de francs, selon certaines prévisions, que l'on voit mal la plaisance rentabiliser, alors que les ports de la côte Nord ont des centaines de places disponibles.

On ne peut s'empêcher de penser que le projet de port a bénéficié de **multiples complaisances** – administratives et politiques – parce que c'était le projet du clan « de gauche » (sic). Ainsi, c'est alors que les travaux sont presque achevés qu'on se rend compte que le projet n'est pas conforme à la loi (en l'occurrence, le POS). Alors, on ne change pas le projet, on change le POS, c'est-à-dire la loi !

Derrière les mauvais coups contre le droit, il y a aussi le bétonnage des côtes et la pression des promoteurs. La Bretagne semble subir aujourd'hui la même pression que la côte d'Azur hier. Et l'idéologie des élus, convaincus des bienfaits du **« tout tourisme »** (1) facilite bien la tâche des intérêts privés !

J.J.M.

(1) « Tout tourisme » encouragé par le pouvoir car il ne conteste pas l'absence d'aménagement du territoire et la localisation actuelle des emplois industriels et tertiaires.

HUMEUR

Edith Cresson Premier ministre ou l'anti-morale politique ?

En nommant Édith Cresson à Matignon, François Mitterrand a cru sans doute réussir le « coup » de son second septennat. Pensez-donc ! Voici la première femme Premier ministre dans l'histoire de la France (le Pakistan, le Bangladesh et quelques autres ont été plus rapides) et c'est à lui qu'en revient le mérite. Pour quelqu'un comme Mitterrand qui a le souci de l'Histoire, et surtout de sa place dans l'Histoire, c'est plus qu'un détail.

Hélas, trois fois hélas, on ne peut dire d'Édith Cresson qu'elle soit un premier prix de vertu. Nous ne nous permettrions pas de juger de sa vie privée, dont nous ignorons tout et qui ne nous intéresse pas. Non, nous voulons parler de la façon très personnelle qu'elle a d'envisager les relations entre la politique et les affaires. « Vous avez dit « affaires » ? ».

Il y a quelques mois paraissait sous le titre « le racket politique » l'ouvrage d'un ancien homme de paille du PS, aujourd'hui lâchement abandonné par ses employeurs et poursuivi en justice, dans lequel est décrite avec force détails la façon dont le PS alimentait ses fonds secrets, dans un passé des plus récents, en ponctionnant toutes les entreprises qui lui passaient à portée de tiroir-caisse. Eh bien sachez que ce serviteur zélé du socialisme à la française et ses acolytes étaient reçus à bras ouverts à Châtellerault, la commune vampirisée par la belle Édith, à tel point qu'un bureau permanent et plusieurs lignes téléphoniques étaient mis à leur disposition. Et ce n'est pas tout. Vous n'avez sans doute pas oublié qu'à la veille de démissionner de son poste de ministre des Affaires européennes, en octobre 1990, la future nouvelle Première ministre avait claironné son entrée à la direction d'un holding privé qui a sans doute bien profité de ses carnets d'adresse. Chez les hauts fonctionnaires, on appelle ça le « pantouflage ». Et chez les ministres ? Le « vernissage » ? (pour les souliers vernis, evel just !).

Vous connaissez le tube de l'été cette année ? « Des gamelles et des bidons » !

C.G.



Chiche!

Bretagne et informatique

Le magazine 01-Informatique du mois de mars présente un bilan sur les activités de recherche en informatique dans les régions de l'Hexagone. Personne ne sera étonné d'apprendre que la région parisienne occupe la tête du classement en ce qui concerne le nombre de chercheurs et le nombre de brevets déposés.

Cependant, ce leadership se doit d'être nuancé. Comme l'indique l'article de 01, le score de la capitale ne témoigne en rien d'un dynamisme qui lui soit propre. En effet, 85 % des dépôts de brevets effectués à Paris proviennent de sociétés étrangères qui souhaitent étendre la protection de leurs produits au territoire français.

Les régions les mieux classées sont ensuite Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA !), suivies par Midi-Pyrénées et enfin la Bretagne (b4) qui possède effectivement de nombreux atouts dans ces domaines informatiques.

On peut toutefois remarquer que cette bonne place de la Bretagne ne se traduit pas du tout par une aide de même niveau de la part de l'ANVAR. L'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche, qui alloue des crédits aux activités de recherche, ne classe la Bretagne qu'en neuvième position sur sa liste, où l'Ile-de-France occupe encore la première place.

Une fois de plus, si la Bretagne sait faire preuve de bonnes capacités, nous pouvons remarquer qu'elle n'est pas spécialement favorisée par les organismes gouvernementaux. L'engagement politique pour le développement régional semble rester en retrait par rapport au dynamisme économique.

Un trans-courants à la mer

Enfin, Dieu a entendu les prières désintéressées du député de Lorient Le Drian après sa contre-performance des dernières municipales. L'ancien président du groupe d'amitié France-Irak, l'éternel ministrable, le « monsieur propre » du PS, malgré une vilaine affaire de financement du PS local toute récente et des pratiques politiques peu glorieuses, vient d'être nommé secrétaire d'État à la Mer.

Secrétaire d'État, c'est pas ministre d'État, pas de quoi pavoiser dans les milieux maritimes qui lui reprochent de ne pas être étranger au pavillon de complaisance du navire de la nouvelle ligne Lorient-Gijon et d'avoir pérennisé le « Kerguelen » dans son rapport sur la marine marchande.

Rapport considéré comme un minimum et qui ne fut retenu qu'aux trois quarts, démontrant bien, comme l'illustre la relégation du ministère en secrétariat, qu'au PS on s'intéresse plus aux courants qu'à la mer.

Alors souhaitons aux Bretons que le nouveau quart de ministre ne nous mène pas trop en bateau.

Vous avez dit culture ?

La négation, l'écrasement, l'oubli, l'indifférence à l'égard de la culture populaire, prodigieusement riche il y a encore quelques décennies, font de la Bretagne intérieure un vrai désert culturel où, en dehors de la télévision désormais présente dans tous les foyers et dans laquelle la culture bretonne n'a qu'une place ultramarginale, on propose des « fêtes » dramatiquement minables à la population. Exemple : à Saint-Jean de Brévelay, près de Locminé, on organisait le 6 avril dernier le « gala Miss France ». Le tricolore était partout de rigueur. Détail cruel, sur la couverture du dépliant figurait une publicité pour « Celvia, centre d'élaboration des viandes » (sic). « Toutes les jeunes filles résidant dans la partie sud de la Bretagne pouvaient concourir pour les titres de Miss Bretagne Sud et pour la première fois, Miss Élégance »... La culture française, c'est ce qui reste quand on a tout détruit.

Loire-Atlantique

Le gâchis de la propagande officielle

La propagande forcenée pour imposer l'entité des « Pays de la Loire » et gommer l'identité bretonne d'un million de Bretons vivant en Loire-Atlantique se poursuit de plus belle tous azimuts. Lors du dernier Salon du livre de Paris, on pouvait voir non loin du stand des éditeurs bretons un stand des « Pays de la Loire ». Alors que sur le stand de la Bretagne, des centaines de livres étaient proposés aux visiteurs (très nombreux du matin au soir sur le stand), sur le stand de la région dite des « Pays de la Loire », les livres proposés étaient peu nombreux et servaient surtout d'alibi à la propagande faite auprès du public parisien pour la région en question. Les visiteurs y recherchaient en vain des ouvrages et des informations sur la Touraine, sur Chenonceaux, Chambord, Azay-le-Rideau, Amboise, Tours, Orléans... et ne comprenaient pas qu'on les renvoie vers un stand du « Centre », assimilé naturellement au Massif Central. De quoi y perdre son latin... une animation factice était artificiellement créée sur le stand des « Pays de la Loire » par un concours intitulé « Promenade littéraire en Pays de la Loire »... Non loin de là, un visiteur demandait à un autre : *« Quel nom ont-ils donné à la région de Nantes depuis qu'il l'ont séparée de la Bretagne ? »*. La réponse survint après quelque hésitation : *« Je crois que c'est « Pays de Loire-Atlantique »...*

PAYS DE LA LOIRE

Un bateau pour la Touraine

Depuis septembre 1989, une péniche aux couleurs de la Touraine sillonne les canaux d'Europe. Après avoir parcouru le nord de la France, ce bateau « Touraine » est depuis l'automne dernier en Allemagne où il s'est déjà arrêté dans une dizaine de villes.

Chaque étape se déroule de la même façon. Le président du Conseil général de l'**Indre** remet les clefs et le fanion de la Touraine au maire de la ville d'accueil. 10.000 pièces d'un grand puzzle sont distribuées dans la ville : trente d'entre elles permettent de gagner un grand cru de Touraine. Une exposition et des films présentent la région aux visiteurs du bateau. Un débat autour de chefs d'entreprise facilite les contacts entre responsables économiques. Une présentation de la Touraine est proposée aux lycéens et aux étudiants de la ville d'escale.

Cette opération, financée par le Conseil général d'Indre-et-Loire et soutenue par le comité d'expansion économique ainsi que par le comité départemental du tourisme, devrait se poursuivre jusqu'en 1992 : le bateau « Touraine » aura alors traversé la Belgique et les Pays-Bas.

Le Monde (12 -13 mai)



Réunification administrative de la Bretagne : D'autres l'écrivent

Dans son édition 1991/92 le très fameux « Guide du Routard » donne son point de vue sur la division administrative de la Bretagne, héritée du régime collabo de Vichy :

« L'actuel découpage administratif de la Bretagne relève plus d'un mauvais surréalisme que de la raison pure. La preuve : Nantes et la Loire-Atlantique ont été rattachées aux Pays de la Loire, région créée de toutes pièces par l'administration. Ainsi, on place hors de Bretagne le château des ducs de Bretagne, symbole éclatant de l'État breton avant son rattachement à la France et demeure natale de la duchesse Anne de Bretagne, future reine de France. Ce découpage est une atteinte à l'intégrité historique d'un pays qui s'est toujours battu, au fil des siècles, pour préserver ses frontières. Il est le fruit d'une vision technocratique hasardeuse, aujourd'hui totalement dépassée par l'ouverture des régions à l'Europe. Nous avons bien pris soin de vous présenter ici la Bretagne entière » (« Le Guide du Routard - Bretagne 1991/92, éd. Hachette, p. 30).

On serait curieux de savoir ce qu'en pense Didier Chouat, député-maire PS de Loudéac, lui qui comparait, il n'y a guère, les partisans de la réunification administrative à ces soldats japonais qui, trente ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, guettaient encore l'ennemi « yankee » au fin fond des jungles du Pacifique. Ce qui ne l'empêchera pas, n'en doutons pas, de se redécouvrir une fibre bretonne à l'approche des élections régionales. C'est aussi ça le bilan de 10 ans de mitterrandisme...

← D'autres le pensent tellement qu'ils l'écrivent aussi

Dans un article signé Pierre Kerarno paru à la page 6 du Peuple Breton (n° 324 du 24/12/1990) et intitulé « La tricherie d'O. Guichard a trouvé ses limites », il était notamment indiqué : ...Pour bien des étrangers et bien des Français, les Pays de la Loire, c'est le jardin de la France, d'Orléans à Angers en passant par Blois et Tours : autant de villes attachantes et pourvues d'atouts qu'elles développent le plus naturellement du monde...

Y a-t-il un patron à bord ?

Depuis des siècles la Bretagne est une nation maritime, sa géographie autant que son histoire l'ont sans doute tellement conditionnées à ce sujet que pour beaucoup encore aujourd'hui Bretagne et Mer se confondent. Les pêches maritimes sont de ce fait, à la fois le symbole d'une tradition à laquelle tiennent les Bretons et un facteur fondamental de la vie économique du pays. Pourtant les risques sont grands de voir disparaître à moyen terme l'essentiel de cette activité. Intégrée à la France pour le meilleur et pour le pire, la Bretagne a vu régresser avec régularité son importance maritime car la mer n'intéresse guère les Français, peuple terrien s'il en est. Hormis la vogue des bains de mer et celle des courses de navires à voiles, parce que d'importance touristique, le Pouvoir ne s'y intéresse que très épisodiquement.

Il se satisfait de voir les pêches françaises ne représenter que 0,1 % du PIB. La France est à la 22e place en ce domaine et nous importons l'essentiel de notre consommation. Le rapport du très bien nommé, l'Espagnol M. Marin, pour la Commission européenne, prévoyait une réduction de 40 % de la flotte d'ici 1996 et le Plan de J. Mellick, la disparition de 10 % des bateaux d'ici la fin 1991 ! Le ministre de la Mer devra-t-il démissionner comme l'a déjà fait Louis Le Pensec, en reconnaissant l'absence permanente d'une véritable politique des pêches en France. De la même façon que démissionnait plus récemment, E. Cresson, ministre de l'Industrie. Faute d'un plan global, articulé sur les régions, les marins bretons en particulier seraient réduits à penser qu'ils sont encore une fois sacrifiés par les bureaucrates parisiens. Le seul fait nouveau actuellement est que ces derniers cachent leur incompétence notoire en matière maritime derrière les décisions désormais prioritaires de leurs collègues de Bruxelles. Examinons alors les décisions en zigzag tant françaises qu'européennes qui depuis les années 60 ont entraîné la situation catastrophique actuelle.

I - Face à un assombrissement progressif de la situation.

a) Les belles années de la pêche : De 1960 à 1980, les gens du métier ont réalisé une mutation rapide, aussi importante quoique moins connue que celle de l'agriculture. Ils ont su utiliser et adapter les mutations technologiques afin d'accroître leur réseau d'informations : sonars, netzsone. Le chalut pélagique permettant de pêcher en pleine eau a été introduit tandis que la puissance des moteurs était largement accrue. De nouveaux types de navires étaient mis au point depuis les thoniers océaniques opérant dans l'Océan Indien ou le Pacifique jusqu'aux navires côtiers caseyeurs catamarans, plus économes en carburant. Les fileyeurs embarquent désormais tant de filets que l'équipage arrive difficilement à mettre à l'eau les 20 km de filet par homme. Tandis que partout de nouveaux matériaux et des équipements plus performants rendaient le travail moins pénibles et les navires plus sûrs. Les évolutions vont toutes dans le même sens : investir davantage pour pêcher plus au moment où la consommation augmente. Et en effet, la production des pêches maritimes passe de 570.000 tonnes en 1965 à 784.000 tonnes en 1980, dans le temps où la consommation française s'accroît de 17 kg à 20 kg par personne et par an. Vingt ans de belles années où les efforts ont augmenté les bénéfices et poussé à l'agrandissement des navires et des flottilles. Vingt ans où le gouvernement n'a pas cru devoir pratiquer d'autre politique que celle du "laisser faire", c'est-à-dire ne rien décider !

b) Les années grises commencent dans la décennie 80 quand les ressources en poissons des zones maritimes européennes virent les effets de la "surpêche", conséquence inévitable de l'accroissement des capacités de capture. Dépassé par des problèmes qu'il n'a su ou voulu gérer rationnellement, le gouvernement français laisse "l'Europe Bleue" imposer la mesure très impopulaire des limitations de pêche. D'autant plus impopulaire que le gouvernement n'avait fait procéder à aucune recherche systématique de nouvelles zones ou d'exploitation d'espèces non encore pêchées. La Pcp ou politique communautaire des pêches accroît donc sa pression puisqu'il n'y a guère d'opposition à Paris à ses décisions présentées par les medias comme autant de décisions obligatoires, à exécuter coûte que coûte ! Le but étant comme toujours d'effectuer la concentration sur des unités plus puissantes et donc d'éliminer peu à peu la pêche moyenne et artisanale : en 1977, la limite des eaux communautaires est fixée à 200 milles (360 km) tandis que les eaux nationales sont ramenées à 3 milles. Cette décision européenne écarte de nos ressources Soviétiques et Japonais tout en ouvrant plus tard ces mêmes réserves aux Espagnols... Cette législation est en partie à l'origine du refus de l'adhésion de la Norvège à la Communauté, afin de protéger les nombreux marins pêcheurs de ce pays aux très fortes traditions maritimes.

Le premier POP (plan d'orientation pluriannuel) apparaît en 1983-1986 avec les premiers quotas, pour quelle application pour les gouvernements ? Le POP de 1986-1991, plus complet, impose la création d'un registre des flottilles (des données peu fiables perturbent parfois la politique de limitation actuelle), prévoit la réduction modeste de 3 % des tonnages et de 2 % de la puissance des flottes, impose des quotas pour les espèces les plus fragiles tout en proposant des aides à la modernisation.

Alors commence dans tous les ports français une vaste spéculation pour acheter des kilowatts (kw). En effet, la puissance de chaque bateau étant ainsi mesurée en kw et le nombre global de kw ne pouvant plus augmenter du fait de la législation européenne, si l'on veut faire construire un bateau neuf, il faut racheter à des pêcheurs partant en retraite ou ayant des navires en fin de service, le nombre de kw représenté par le navire à construire. Sous peine de ne pas obtenir le PME, c'est-à-dire le permis de mise en exploitation. Ainsi le prix de ces fameux kw augmente et seuls les plus riches peuvent faire construire des bateaux neufs. La concentration des pêches est donc ainsi accélérée au profit exclusif des grands armements français et européens.

Les résultats de cette politique sont sombres : au lieu de 50.000 kw de diminution prévus par la PCP, la France a augmenté sa flotte de 50.000 kw supplémentaires ; la surpêche s'est encore accrue et de nombreux clignotants sont au rouge. La production chute de 780.000 tonnes en 1980 à 572.000 tonnes en 1989. Le déficit du commerce extérieur se creuse d'autant plus que la consommation de poisson s'acroît encore : 35 kg par an et par personne en 1989. Dans un secteur ou elle devrait être performante, la France accuse un déficit commercial de 9 milliards de francs. Elle est devenue le troisième importateur derrière les Usa et le Japon. Le déficit s'est accru de 70 % depuis 1970 et la valeur des importations est désormais plus élevées que celle des pêches hexagonales ! Bien entendu la Bretagne, première région des pêches maritimes de l'Hexagone, est frappée de plein fouet.

Dans la même période la moitié de la pêche hauturière a disparu, 57 % de la pêche lointaine (Bordeaux a liquidé ses navires à la grande pêche) et l'avenir de Saint-Malo s'annonce difficile, Camaret n'a plus de langoustiers. De 1980 à

Suite de la page 7



1900 le nombre des marins a diminué de 4.000. Sur cet ensemble, la Bretagne a déjà largement donné. Dans une profession très désorientée, les conflits sociaux se sont multipliés. Des grèves de Lorient en avril 1989 à celles de janvier et février 1991, la colère dans les ports bretons n'a pas fini de gronder car l'avenir ne sera-t-il pas fait d'années noires ?

c) Sans une véritable politique des pêches, les années noires restent à venir. Deux activités encore prospères s'effondrent en 1990 : la **pêche côtière** et celle au **thon**. La première a offert une possibilité d'emploi aux marins rejetés par la crise des autres pêches ou même à la disparition progressive de la marine marchande si bien qu'aujourd'hui la surpêche s'est propagée dans ce secteur. Ces difficultés ne vont, elles pas être aggravées par le plan Mellick de mars 1991 ?

Le ministre demande une réduction de 100.000 kw d'ici la fin de l'année, 10 % de la capacité de capture de la pêche hexagonale, 1.000 bateaux en moins et la perte de 2.000 nouveaux emplois en quelques mois ! Les pêcheurs côtiers sont inquiets car c'est sur les moins de 12 m que l'on veut essentiellement récupérer les kw. Et ce plan dit de déchirage par les bureaucrates risque d'être un déchirement de plus pour la Bretagne où la petite pêche est partie intégrante des traditions maritimes les plus enracinées. Mais le prix de sortie des kw est si peu attractif (1.700 F) qu'on en vient à se demander si ce plan aura une quelconque efficacité à part la revente de kw des plus vieux bateaux et des vieilles bailles à quai.

Pour les thoniers congélateurs le problème ne vient pas des interrogations sur les ressources ou de la politique du gouvernement. Depuis dix ans cette flotte a souvent absorbé les kw abandonnés par les autres secteurs et les subventions de Paris et de Bruxelles (le dernier chalutier de Saupiquet coûtera 100 millions de francs !)

Le marasme a commencé en 1990 ave l'arrivée en Europe des produits thoniers des pêches mexicaines via l'Espagne ou l'Italie. Auparavant ces produits étaient achetés par les USA mais ils fermèrent leurs frontières à la suite d'une campagne écologique pour la défense des dauphins tués en masse par les filets destinés aux thons. L'écologie risque ainsi dans les années à venir de servir de couverture à un protectionnisme qui n'ose pas dire son nom. De ce fait les cours en Europe ont chuté et les tensions sociales se sont multipliées malgré des droits de douanes supérieurs sur les importations. Ce n'est pas là un problème conjecturel, mais une période nouvelle qui commence où les importations des pays en voie de développement, trois à quatre fois moins chères que celles de la CEE sont souhaitées par les industries de la transformation, de la commercialisation et par le GATT. Ainsi la Thaïlande, quatrième exportateur du monde, et la Corée, sixième, ont déjà largement augmenté leurs exportations. On met des quotas aux importations d'automobiles ou du textile mais rien protège les produits de la pêche bretonne plus particulièrement. Il n'est pas normal que la Bretagne sous-industrialisée doive supporter l'aide aux pays pauvres, eux aussi sous-industrialisés alors que les régions industrielles françaises gagnent sur les deux tableaux : elles importent de Bretagne ou des PVD des produits de la mer au meilleur prix pour elles et y exportent leurs produits manufacturés.

Limitée par la politique de concentration des activités (onéreuse pour l'État), limitée par les importations des pays tiers, la pêche, activité de base de l'économie bretonne, peut-elle au moins prévaloir ses droits pour l'avenir au sein de la PCP ? Examinons les chiffres européens : 595 bateaux ont été modernisés avec l'aide de la CEE dans la Communauté, en 1989. Il n'y en a que vingt-trois pour la France qui est en huitième position sur douze ! 227 unités nouvelles ont été construites en 1989 : 27 pour la France... 82 pour l'Espagne ! La PCP a financé des pêches expérimentales dans des zones négligées : 24 projets en tout. Là-dessus il y a huit projets pour l'Italie, huit pour l'Espagne, aucune pour la France et la France, toutes aides à la pêche confondues, se situe au... septième rang de la CEE... on voit que les intérêts de nos pêcheurs sont bien défendus !!! Lorsque par ailleurs on observe l'efficacité arrogante de l'Espagne dans ce domaine, on se demande s'il n'y a pas là une répartition des rôles que la France aurait acceptée ou négociée, en secret bien entendu, de façon à éviter une réaction violente des pêcheurs bretons, principaux intéressés.

Pêchant déjà presque le double de la France, l'Espagne marque chaque année des points qui nous font du tort : la société Pescanova, la plus grosse société européenne de pêche, a pris la place des pêcheurs français à Saint-Pierre et Miquelon. L'Espagne vient en tête des aides de la PCP et la récente nomination de M. P. Solbes au poste de ministre des pêches promet pour l'avenir : il était chargé des relations de l'Espagne et de la CEE de 85 à 91 ! Alors que le gouvernement français va priver la pêche de l'aide européenne pour 92 et 93, elle fonctionnera à plein pour l'Espagne. L'agressivité de ce pays dans la CEE n'a-t-elle pas pour symbole celle des palangriers espagnols dans les eaux communautaires. Ce sont les régions du Pays Basque et de la Catalogne, en pleine expansion industrielle qui profitent ainsi de l'aide de leur gouvernement et de la CEE ! Tant pis pour la Bretagne, elle n'a pas d'industrie, elle n'aura plus de pêche !

Il n'y a pas eu de politique des pêches en France jusqu'en 1980, les pêcheurs la faisaient eux-mêmes. Ensuite le gouvernement a subventionné au coup par coup criées pour les ventes et augmentation de la puissance des flottilles sans chercher à maintenir ou augmenter parallèlement les ressources. Maintenant il demande de limiter flottes et marins : ne rien faire, malfaire et défaire, voilà l'incohérence de la politique française dans un domaine sans doute secondaire, vu des ministères parisiens, mais malheureusement vital pour l'économie bretonne. Il importe donc que la région prenne rapidement le relais d'un État à l'in à l'incompétence maritime aussi criante.

Suite au prochain numéro

L'évolution de la population des villes bretonnes depuis 1975

Nous poursuivons notre étude de la démographie bretonne avec l'évolution de la population des villes ayant au moins 10.000 habitants aujourd'hui. Les chiffres sont ceux des villes intra-muros (et non ceux des agglomérations : communautés urbaines, districts,...) publiés par l'INSEE et repris dans Breizh-Eco (1). L'évolution démographique est étudiée à partir des chiffres relevés lors des trois derniers recensements (1975, 1982 et 1990). 42 villes comptent au moins 10.000 habitants lors du recensement de 1990. Nantes reste bien sûr la ville la plus peuplée avec 245.000. La Bretagne ne compte que trois villes de plus de 100.000 habitants et six villes de plus de 50.000 habitants. Ces grandes villes voient leur population stagner ou diminuer, souvent au profit de communes périphériques en forte croissance.

La situation des villes bretonnes aujourd'hui

La répartition des villes de plus de 10.000 habitants sur le territoire breton est très inégale. Un tiers d'entre elles se situe en Loire-Atlantique (14 sur 42), représentant 548.000 habitants, soit 52% de la population du département. Le Finistère compte 11 de ces villes pour 329.000 habitants, soit 39% de la population du département. Les villes de plus de 10.000 habitants, au nombre de 7, représentent 29% dans le Morbihan. Enfin, les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, avec chacune 5 villes de plus de 10.000 habitants, enregistrent respectivement 18% et 37% de leur population dans ces villes (graphique 1).

Le tableau 1 récapitule ces chiffres et nous montre l'opposition entre la Loire-Atlantique et les Côtes-d'Armor pour ce qui est de l'urbanisation. La Loire-Atlantique, département le plus urbanisé, compte plus de la moitié de sa population dans des communes de plus de 10.000 habitants, un tiers des communes de moins de 5.000 habitants et un dixième seulement dans des communes de moins de 2.000 habitants. Au contraire, dans les Côtes-d'Armor, département le moins urbanisé, la population des communes de plus de 10.000 habitants représente moins d'un cinquième de la population totale ; plus de quatre habitants sur dix vivent dans une commune de moins de 2.000 habitants (proportion quadruple de celle notée pour la Loire-Atlantique et double de celle du Finistère) et sept habitants sur dix vivent dans une commune de moins de 5.000 habitants. Sur l'ensemble de la Bretagne, moins d'un habitant sur quatre vit dans une commune de moins de 2.000 habitants, un sur deux dans une commune de moins de 5.000 habitants.

Les six villes de plus de 50.000 habitants se répartissent elles aussi inégalement : deux en Loire-Atlantique (Nantes et St-Nazaire), deux dans le Finistère (Brest et Quimper), une en Ille-et-Vilaine (Rennes), une dans le Morbihan (Lorient), aucune dans les Côtes-d'Armor (graphique 2). La population de l'ensemble de ces villes est de 774.000 habitants, soit 53% de la population des villes de plus de 10.000 habitants et 20% de la population de la Bretagne.

L'évolution depuis 1975

L'évolution du nombre d'habitants des villes qui ont, au recensement de 1990, au moins 10.000 habitants est très contrastée (tableau 2). Nous avons mesuré cette évolution sur deux périodes intercensitaires (1975-1982-1990). Le tableau 3 reprend les villes qui, sur cette période de quinze années, ont connu tantôt la plus forte croissance démographique, tantôt la plus forte régression de population.

La palme de la croissance revient à La Chapelle-sur-Erdre qui avec 14.800 habitants en 1990 a gagné quelque 9.000 habitants en 15 ans, soit +153%. Cette croissance n'est pas uniforme : cette ville gonfle de 6.400 habitants entre 1975 et 1982, soit +109% (le plus fort taux de croissance sur cette période), et de 2.600 entre 1982 et 1990, soit +21%. En 1975, La Chapelle-sur-Erdre avait moins de 6.000 habitants. Sur la dernière période intercensitaire (1982-1990), c'est Carquefou qui connaît le plus fort taux de croissance avec +33%.

Les villes ayant les plus forts taux de croissance démographique au cours de ces quinze années sont pour la plupart périphériques de grandes villes : La Cha-

Tableau 1 : LA SITUATION DES COMMUNES BRETONNES AUJOURD'HUI (recensement 1990)

	22	29	35	44	56	BZH
Nbre de communes de + de 10.000 habitants	5	11	5	14	7	42
Population communes :						
- de 2.000 habitants	41,6%	20,2%	27,7%	11,5%	26,6%	23,4%
- de 5.000 habitants	70,8%	46,5%	50,4%	33,7%	58,7%	49,2%
- de 10.000 habitants	17,8%	39,3%	36,9%	52,1%	29,3%	37,7%

Graphique 1

Population vivant dans des villes de + de 10.000 habitants
(recensement 1990 / graphique Breizh-Eco)

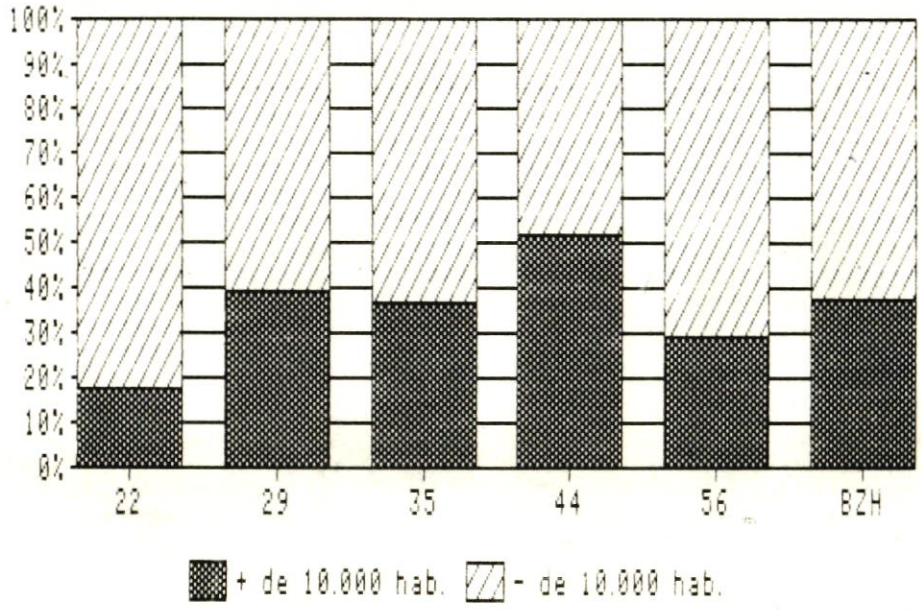


Tableau 2 : LES VILLES DE BRETAGNE DE + DE 10.000 HABITANTS EN 1990 (classées de la plus grande à la plus petite)

Communes	Population 1990	Var. absolue 75-82	Var. absolue 82-90	Var. relative 75-82	Var. relative 82-90
Nantes	244.952	-16.154	+4.413	-6,3%	+1,8%
Rennes	197.536	-3.649	+2.880	-1,8%	+1,5%
Brest	147.956	-10.766	-8.104	-6,5%	-5,2%
Saint-Nazaire	64.812	-903	-3.536	-1,3%	-5,2%
Quimper	59.420	+930	+2.513	+1,7%	+4,4%
Lorient	59.271	-7.215	-3.283	-10,3%	-5,2%
Saint-Malo	48.057	+1.317	+1.710	+2,9%	+3,7%
Vannes	45.576	+1.819	+3.398	+4,5%	+8,1%
Saint-Brieuc	44.762	-3.996	-3.801	-7,6%	-7,8%
Saint-Herblain	42.774	-2.091	+816	+5,2%	+1,9%
Rezé	33.262	-2.168	-300	-6,1%	-0,9%
Orvault	23.115	+3.006	-130	-14,9%	-0,6%
Fougères	22.239	-2.248	-2.123	-8,4%	-8,7%
Saint-Sébastien-sur-L.	22.202	+499	+4.377	+2,9%	+24,6%
Lanester	22.102	+569	+459	+2,7%	+2,1%
Concarneau	18.630	-775	+646	-4,1%	+3,6%
Vertou	18.235	+1.778	+2.604	+12.8%	+16,7%
Ploemeur	17.637	+3.890	+4.182	+40.7%	+31,1%
Lannion	16.958	-226	+317	-1,3%	+1,9%
Morlaix	16.701	-889	-1.647	-4,6%	-9,0%
Douarnenez	16.457	-1.443	-1.196	-7,6%	-6,8%
Couéron	16.319	+840	+2.206	+6,3%	+15,6%
Bouguenais	15.099	+2.359	+1.056	+20,2%	+7,5%
La Baule-Escoublac	14.845	-453	+292	-3,0%	-2,0%
La Chapelle-sur-Erdre	14.830	+6.388	+2.584	+109,0%	+21,1%
Landerneau	14.269	-59	-213	-0,4%	-1,5%
Hennebont	13.624	+690	+661	+5,6%	-5,1%
Pontivy	13.140	+97	+465	+0,8%	+3,7%
Carquefou	12.877	+3.425	+3.213	+54,9%	+33,2%
Châteaubriant	12.782	+792	-1.241	+6,0%	-8,8%
Cesson-Sévigné	12.708	+4.027	+2.257	+62,7%	+21,6%
Plérin	12.108	+802	+1.549	+8,2%	+14,7%
Guérande	11.665	+1.496	+2.525	+19.6%	+27,6%
Dinan	11.591	-1.162	-676	-8,7%	-5,5%
Plouzané	11.400	+3.678	+2.555	+71,2%	+28,9%
Plougastel-Daoulas	11.139	+1.443	+1.558	+17,7%	+16,3%
Quimperlé	10.748	+160	-319	-1,5%	-2,9%
Ploufragan	10.583	+1.894	+294	+22,6%	+2,9%
Le Relecq-Kerhuon	10.569	+787	+1.283	+9,3%	+13.8%
Auray	10.323	-364	+431	-3,5%	+4,4%

pelle-sur-Erdre et Carquefou (Nantes), Cesson-Sévigné (Rennes), Ploemeur (Lorient), ... (graphique 3). Les villes de plus de 50.000 habitants voient leur population stagner ou diminuer au cours de la même période : Rennes perd près de 800 habitants (-0,4%), Nantes 11.800 (-4,6%), Saint-Nazaire 4.500 (-6,4%), Brest près de 19.000 (-11,3%), Lorient 10.500 (-15%). Parmi les villes de plus de 50.000 habitants, seule la ville de Quimper a vu sa population augmenter entre 1975 et 1990 : +3.500 habitants, soit +6,2%.

Brest, Saint-Nazaire et Lorient enregistrent une baisse de population au cours des deux sous-périodes (1975-1982 et 1982-1990), tandis que Nantes et Rennes voient leur population diminuer entre 1975 et 1982 (respectivement -16.200 et -3.700 habitants) mais constatent une augmentation entre 1982 et 1990 (respectivement +4.500 et +2.900 habitants).

Dans la tranche des villes dont la population est comprise entre 10.000 et 50.000 habitants, certaines enregistrent une décroissance démographique importante sur quinze ans : Morlaix (-13%), Dinan (-13,5%), Douarnenez (-14%), Saint-Brieuc (-15%), Fougères (-16,5 %).

Yann FIEVET
Breizh-Eco

(1) Breizh-Eco numéro 21 avril 1991 – Breizh Eco, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse

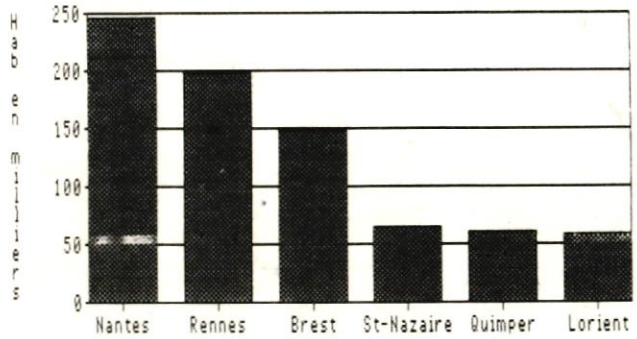
Tableau 3 : LES VILLES QUI MONTENT LES VILLES QUI CHUTENT

Communes	Variation Population 1975-90 Absolue	Relative
Les plus fortes hausses		
La Chapelle-sur-E.	+8.972	+153,2%
Plouzané	+6.233	+120,6%
Carquefou	+6.638	+106,4%
Cesson-Sévigné	+6.284	+97,8%
Ploemeur	+8.072	+84,4%
Guérande	+4.021	+52,6%
Les plus fortes baisses		
Brest	-18.870	+11,3%
Morlaix	-2.536	-13,2%
Dinan	-1.838	-13,7%
Douarnenez	-2.639	-13,8%
Saint-Brieuc	-7.797	-14,8%
Lorient	-10.498	-15,0%
Fougères	-4.371	-16,4%

Sources : INSEE Rennes et Nantes. Tableaux Breizh-Eco.

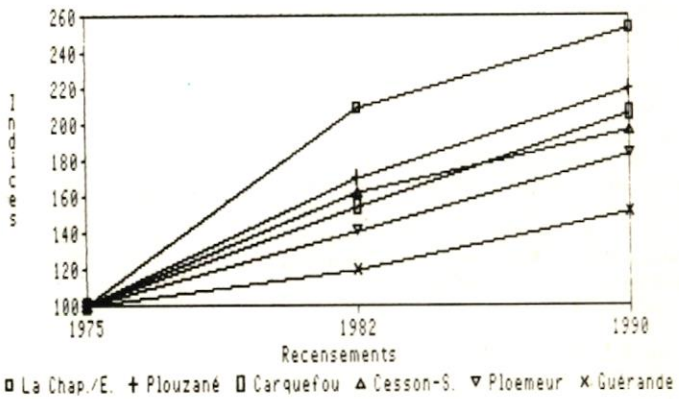
Graphique 2

Les six plus grandes villes de Bretagne
(recensement 1990 / graphique Breizh-Eco)



Graphique 3

Les plus fortes progressions de population
(indices base 100 en 1975 / graphique Breizh-Eco)



ENVIRONNEMENT

Ordures : le « retraitement » existe rarement

Nous avons évoqué dans ces colonnes le problème (de société) du retraitement des ordures ménagères, en préconisant une collecte sélective. Il ne faut pas cacher que cette solution n'est que partielle et que la question est infiniment plus grave. Chaque commune de Bretagne en fait, en ce moment, l'expérience...

Constats

Le volume d'ordures rejeté par les particuliers augmente, bon an mal an, de 7 à 10 %, à population constante. Cela provient largement du suremballage – source de profits énormes – qui sévit dans tous les domaines de la commercialisation. Chacun a pu constater, en achetant qui une pile, qui une ampoule, qui des desserts lactés, que la vente en série s'accompagne d'emballages supplémentaires particulièrement encombrants.

Le gaspillage du verre – donc d'énergie – est sans doute le moins grave, car la collecte sélective du verre se développe de manière assez satisfaisante et que la réutilisation ne provoque pas de problème chimique. Il serait toutefois plus satisfaisant de pousser à la consigne des bouteilles, ce qui réduirait le gaspillage. Evidemment, il est tentant pour le producteur de vendre la bouteille de verre en plus du liquide qu'elle contient, et pour le vendeur de ne pas avoir un service de reprise des verres consignés ! L'exemple britannique du lait montre qu'une politique systématique de reprise des bouteilles est possible.

Les papiers et cartons sont rejetés, gaspillés en quantité croissante (+ 15 % par an). L'essentiel est brûlé, ce qui dégage du gaz carbonique, au lieu d'être recyclé. Comme dans le cas du verre, les collectivité peuvent, par des mesures précises, inciter à la récupération systématique des papiers et cartons pour limiter les rejets de CO^2 et le gaspillage d'énergie électrique (alors qu'EDF, avec son électricité nucléaire en excédent, pousse au gaspillage).

L'irresponsabilité du pouvoir est pire encore quand il s'agit des déchets chimiques : plastiques, piles au mercure, etc. Actuellement, on ne retraite pas ; on trie (parfois) et l'on stocke, généralement sous terre. Cadeau empoisonné aux générations futures ! « Inéluctable » diront certains. Non !

La production de déchets toxiques doit être limitée, voir éliminée. Les



(Photo « Le Trégor »)

emballages en plastique peuvent souvent être remplacés par des emballages en papier (il suffit de faire payer les premiers et de donner les seconds). Tant qu'on ne sait que faire des piles au mercure, n'encourageons pas leur diffusion !

Solutions ?

Il y a un domaine où le producteur est en même temps chargé du « retraitement » de son produit : l'eau. Les régies municipales assurent aussi le fonctionnement des stations d'épuration chargées de restituer un produit biologiquement pur dans l'environnement. Et le consommateur paie ce traitement des eaux usées par la taxe d'assainissement, proportionnelle au volume d'eau consommé, donc rejeté !

C'est vers cette solution qu'il faut avancer dans les autres domaines : **le producteur devrait payer à la collectivité le coût du traitement des déchets des produits qu'il vend. Evidemment, ce coût serait répercuté sur le consommateur, mais celui-ci connaîtrait alors le coût réel de ce qu'il achète et choisirait en conséquence.** Les bouteilles d'eau en plastique ? Le paquet de six pourrait coûter 1,50 F de plus que l'équivalent en verre et pour chaque paquet vendu, la collectivité récupérerait le prix du traitement (1,50 F si c'est le cas).

La montre à quartz avec sa pile pourrait coûter nettement plus cher du fait de la pile à mercure à stocker. Le produit suremballé de plastique coûterait plus cher que le produit emballé plus sobrement de carton recyclable. Et ainsi de suite. Gageons que la production de déchets baisserait rapidement, notamment pour les plus nocifs d'entre eux.

Le tri des ordures existe. Le retraitement – comme pour les déchets nucléaires – n'existe pas. Il s'agit en fait d'un stockage dont le développement doit être limité.

Remarquons que le libéralisme laisse à la collectivité les ordures que l'économie produit de plus en plus massivement. Notons aussi que seules les collectivités peuvent prendre en compte le problème et que la région est particulièrement bien placée pour légiférer dans ce domaine – à condition qu'elle obtienne cette compétence – avec efficacité.

Autonomie, contrôle de la collectivité sur les producteurs : la sauvegarde de l'environnement est à ce prix...

Le colleur et l'écolo

Je colle, tu colles, il colle... la guerre des affiches est déclarée.

Lundi, je colle.

Mardi, tu recouvres.

Mercredi, il recollle... quatre d'un coup.

Jeudi, nous recouvrons... huit cette fois.

Vendredi, vous repassez et hop... dix ou douze.

Samedi... tournée d'affichage avant le fest-noz.

Tu colles et tu ne t'occupes pas de ce qu'il y a dessous.

Le comble étant une affiche Diwan, sur une Kendalc'h, 10 Gouel ar Brezhoneg sur 10 Awen Kléguerec ou le contraire... Aucun respect pour les dates ou le boulot des copains, aucune raison pour que cela s'arrête. On peut jouer au plus con pendant longtemps. On peut ausssi peut-être limiter volontairement le nombre des affiches et s'obliger à respecter celles des autres... par une convention ? par un sigle distinctif ? un slogan : X affiches = un arbre.

Je propose également ceci : 100 affiches pour mon fest-noz j'en donne 30 a un copain, 30 à un autre, qui de leur côté me donne 30 + 30 affiches de leur animation. Au lieu de coller trois affiches semblables côte à côte, j'en colle trois différentes, les amis en faisant autant dans leurs secteurs, moins de kilomètres et moins de gaspillage de papier et pas de guéguerre entre nous.

Il y a sûrement encore d'autres idées, et il faudra beaucoup de bonnes volontés pour remonter le courant, la question étant faut-il le remonter ou laisser aller ?

La Fichée

Note d'un rédacteur : Quand j'affiche, je prends un quart de panneau (au maximum) en respectant au maximum les associatifs. Bien souvent de la publicité commerciale vient recouvrir les uns et les autres, alors qu'il faudrait réserver les panneaux d'affichage libre – au demeurant trop peu nombreux – aux associations...

POBL VREIZH

Glizarc'hant

Roman-kazetenn

gant Fañch Treger

eil lodenn

Triwec'hvet rann :



– Mâ, eme Herve ar Sidaner ur beure-vezh, me eo ret din mont da brenañ ker-din hiziv, n'am eus kordenn vat ebet ken.

– Da belec'h emaout o vont neuze ? eme Anna, e wreg.

– O ! da stal ar Vilin Vor e Trevarzeg. Eno ez eus muioc'h a choaz.

– Me zo vont ganit neuze rak ezhomm am eus kelornioù ha podezoù.

– Ha me ivez, eme Jakez, ret eo din prenañ ur bragou jean nevez, an hini a zo warnan a zo erru uzet e foñs hag e bennoù-daoulin. Deus ganeomp ivez Annaig, plas a zo.

– Mat eo din. Just a-walc'h am eus ezhomm da brenañ ur jiletenn stamm.

– Ac'hanta, eno e kavi stamm eus an dibab, eme Jakez d'e zousig koant.

Ha setu int en hent etrezek Trevarzeg.

Nebeut a amzer goude en ur ziskenn ar c'hrav vras a gas betek ar stêr e welont diraze en tu all d'ar pont nevez, ar Vilin Vor, ur pezh ti a bevar estaj savet er c'hantved diwezhañ war dismantroù ur vilin goshoc'h a weler c'hoazh ar chaoser anezhi.

Goude bezañ pignet pemp pe c'h-wec'h pazenn en em gavont dirak un nor wer, skritelloù warni. Unan anezhe gant **bizaj ur plac'h** yaouank, Yolanta Vaicai-tis he ano, a gemenn ez eus un abadenn d'ar sadorn war-lerc'h gant ar ganerez-mañ eus Bro Lituania, mouezh ar Broioù Baltek a lavar ar skritell..

– Me garfe a-walc'h mont da selaou anezhi, eme Jakez da Annaig.

– Gouzout a-walc'h a rez hon eus pro-metet mont da Ouel ar Brezhoneg da Garaez, disadorn !

– A, ya, gwir eo. N'eo ket posupl tapout e pep lec'h !

Ur wech bountet an nor gante emaint en ur pezh bras ha don leun a varc'ha-dourezh a bep seurt ment hag a bep seurt liv. War an tu kleiz e-tal an nor, war estajerennoù koad ez eus kelorniou glas ha du, kevell e koad pe e plastik glas. En tu all eo renket ar rouedoù gwenn ha glas, ar bagoù bihan plastik melen-ruz. En pign ouzh an treustoù kozh, eorioù a bep seurt ment, kerdin glas-sklaer, ori-noù gant o lech hag o gourlech, boueoù bras ha bihan heñvel a-walc'h eus piko-loù avaloù-orañjez.

Daoust ma 'z eo teñval a-walc'h ar vagajenn e kavont anezhi sklaer kouls-koude abalamour d'an holl draoù a liv a zo e-barzh.

– Ac'hanta Rojer, penaos emañ kont ganit ?

– Mat a-walc'h ! ha te Herve ?

– Feiz, derc'hel da vont, eme Herve da Rojer Pennaod, perc'henn ar stal, un den laouen hag hegarat, prest ordinal da farsal met ivez da rentañ servij pa vez ezhomm.

War ar c'hontouer hir en deus lakaet war wel kelaouennoù ha levrioù da werz-hañ. Kelaouennoù diwar-benn ar mor eveljust, diwar-benn Breizh ivez, evel "Pobl-Vreizh" da skouer. Pres a zo er stal er beure-mañ. Evelkent e kav amzer Rojer da servijañ Herve, da reiñ alioù dezhañ diwar-benn ar c'herdin berniet e foñs ar vagajenn : kerdin moan ha tortis-soù e kanab pe e nilon. Amañ e sant Herve c'hwez pounner, met yac'h ha pli-jus war un dro, ar c'herdin goudronet o sevel betek e fronelloù. Ur c'hwez a chomo d'e heul e-pad an devezh hag a chomo peg ouzh an dilhad nevez brenet e-pad sizhunvezhioù.

En tu all emañ korn ar besketaerien, kavet e vez amañ kement tra evit pesket-añ : kanelladoù neud ruz, melen, glas ; higennoù, plom, loaioù ha pesked plas-tik, gwalennoù, krigi da ormela hag a-istribilh ouzh an treustoù hernaj evit ar bagoù : chadennoù, kraouennoù, ibilou houarn, takedoù-houarn, biñsoù-tro, mailhonoù-alc'hwezet, organelloù, kolieroù-gwern, lagadennoù, ailheden-noù, skosennoù, poleoù, terkoù... ha kement tra a zo ezhomm evit greiañ ur vag.

E-pad m'emañ Herve oc'h ober e choaz e-touez ar c'herdin gant sikour perc'henn ar stal eo krapet an daou yaouank a-us dre ur viñs goad a strak ar pleñken anezhi dindan o zreid. E krec'h emañ an dilhad, dilhad labour, dilhad evit ar mor : jiletennoù stamm, kabigoù sireoù, mantelloù-glav hag evel-just gourizoù-spoue ha jiletennoù-saveteiñ, glas-sklaer, glas-teñval, liv orañjez. Hag en pign ouzh an treustoù evel en traoñ, paneroù koad, paneroù aozilh, seier-beaj, leterniou, boulloù chalu...

– Ma vefe ret renabliñ holl ar pezh a zo amañ, eme Jakez da Annaig e vefe ezhomm ur pennad mat a amzer.

– Ya, sur ha n'eo ket marteze, eme houmañ...

Prenet en deus Jakez ur bragoù jean nevez ha bremañ emañ Annaig en toull bihan da esa dilhad, a-dreñv ur rideoz, o esa jiletennoù stamm. War zigarez gwe-let hag eñ he deus kavet ur jiletenn a zoare e sach Jakez ar rideor gantañ hag e laer buan ha buan daou pe dri bok diwar muzelloù ruz ar plac'h yaouank ha daou pe dri all diwar he bruched gwenn hanter noazh.

– Chom sioul Jakez ! eme Annaig.

Hag ar paotr yaouank, sentus, da vont pelloc'h da zic'houzougañ war-zu ar varc'hadourezh a-istribilh ouzh an treus-toù.

– Ale, bugale ! poent eo mont d'ar gêr, eme Anna, ar vamm, o tegouezhout gant he samm kelorniou ha podezoù...

(Da vezañ kendalc'het)

Al Liamm

Abaoe tost da hanter-kant vloaz e teu er-maez ingal, bet daou viz, ur gelaouenn, sevenadurel e brezhoneg penn-da-benn, a zo he fal derc'hel gant labour ken pouezus Gwalarn : krouiñ e yezh ar vro ur sevenadur modern, barrek da vezañ lakaet keñver-ha-keñver gant embannadurioù ar broiou' all, bras pe vihan, ha dieub evit darn anezho...

Taolomp ur sell war an riverannoù diwezhañ : **niv. 263** (hini diwezhañ ar bloavezh 1990, enni 96 pajenn), un dra vat eo teurel ur sell war daolenn pennadoù ar bloavezh : 32 sinadur, nebeut a-walc'h a droidigezhioù en o mesk, ha 420 pajennad skridoù, enno lennegezh ha sevenadurezh a bep seurt, ouzhpenn an notennoù, a zo e pep niverenn un andon builh a geleier na gaver neblec'h kement anezho.

En **niv. 264** (Genver - C'hwevrer 1991), un nevezinti a-bouez : kemmet eo stumm ar golo, o tibab evel-se un neuz war un dro modernoc'h ha keltiekoc'h. Kalz a zanvez liesseurt en niverenn : barzhonegoù, istorioù berr, ha pennadoù war Remont Delaporte aet nevez 'zo da anaon, unan anezho savet gantañ, o tisplegañ kudennoù diaes-spontus **Strollad broadel Breizh** e-pad ar brezel. Aze, ne c'heller nemet hetiñ e kemero an holl o deus bevet ha kemeret perzh er stourm er mare-se ar boan da skrivañ o eñvorennoù ha da lavarout o soñj bremañ, goude un hanter-kantved a emdroerezh souezhus alies.

E niverenn Meurzh-Ebrel (**265**) dewet er-maez gant un tamm dale abalamour da labour an ti-moulañ e kaver ouzhpenn ar barzhonegoù, bepred dedenneus, daou skrid a-bouez : unan gant Per Denez *« Penaos ha pegoulz eur bet kroget da gelenn brezhoneg a Skol-Veur Roazhon »* hag un droidigezh dudius-kenañ dleet da Alan Heusaff *« Gwallblanedenn ar Armada en Iwerzhon »*, skrid-orin savet gant Francisco de Cuellar. Jakez Konan a zegas gant poell e skiant don gant ur displegadenn sklaer ha kentelius war anv parrez Kistreberzh.

En notennoù e vez kavet evel boaz ar c'heleier diziouerus a chomo evit an istorourien ur vengleuz a zihelloù a ray e-pad pell levenez karourien ar yezh.

Da echuiñ, ur gerig war al levrioù nevez embannet gant Al Liamm : seizhvet levrenn Geriadur klasel ar brezhoneg Ronan ar Glev *(Dictionnaire classique français-breton)*, un oberenn dreist, leun a skouerioù tennet eus kelaouennoù hag oberennoù brezhonek a bep seurt, ul levr ret e studiañ da anavezout ervat hol lennegezh ; un destenn a-bouez savet gant Maodez Glanndour *« dre inizi ar bed keltiek »* hag ivez ur romant gant Yann Gerven, ur skrivagner donezonet-kenañ *« Bouklet ha mirellet »*. Ur c'hantad a levrioù all a c'heller prenañ e ti Al Liamm (goulenn ar roll digant an Dll Queillé, 20 rue du Petit-Trotrieux, Gwengamp).

Pet eo d'an holl gevredigezhioù ha strolladoù prederiet gant dazont yezh ar



vro koumanantiñ d'ar gelaouenn (da lavarout eo **reiñ skoazell**) : koumanantbloaz 150 lur da vezañ kaset da P. Le Bihan, 16 rue des Fours à Chaux, 35400 St-Malo, CCP 167 20 W Rennes.

Alban LAGADEG



Dalc'hit sonj
d'an **8 a vezheven** a vo
fest-noz e **groñwel**
gant ar gwellañ sonerien ha kanerien deuz ar vro evid sikour kroui
eur **skol veur**
ba **kreiz breiz**
Kef kengredit breiz

Staj brezoneg gand Al Leur Nevez hag ar Skol Vrezoneg

Azaleg an 22 beteg ar 27 a viz gouere 1991 e Kemper.

Petra a vo greet : komz brezoneg e-pad an deiz ; gwellaad on anaoudegez euz ar brezoneg komzet hag eus ar brezoneg skrivet ; studia dre ar munud, dindan renerez an aotrou Visant Fave, penaoz eo frammet yezadur ha geriadur ar brezoneg, gand sikour brezonegerien a beb korn bro ; studia pennadou lenn euz an dibab gand sikour an skrivagnerien o-deus o zavet ; kana rimodellou ha soniou ; dañsal war gan (kan ha diskan) ; konla ar gaoz gand kanerien, konterien ha dañserien a hiz koz.

Evid gouzoud hirroh, ha lakaat hoh ano, digasit lizer da : Al Leur Nevez, Sekretour ar staj, 38 hent Kerlagatu 29000 Kempere, Pell. 98.55.54.73.

Ur levr divyezhek
gant Goulc'han KERVELLA

Lennet e vo e galleg e niverenn-mañ P.B. un nebeud komzoù diwar-benn ul levr nevez embannet : *« Médecine et littérature en langue bretonne aux XIX^e et XX^e siècles. Medisinerez ha Lennegez vrezoneg en XIX ved hag en XX ved kantved »*.

Goulc'han Kervella en deus savet un dezenn-doktorelezh diwar-benn *« Ar medisinerezh el lennegezh vrezhonek en XIX ved hag en XX ved kantved. »* Da echuiùn e studioù medisinerezh. E galleg hag e brezhoneg eo bet skrivet ha difennet gantañ. Abaoe Goulc'han Kervella en deus cheñchet micher evit mont da c'hoarier ha da c'hoarivaour brezhonek. Dalc'het en deus ivez da skrivañ e brezhoneg.

E levr nevez a zo skrivet e galleg. Met ur bern pennadoù a zo e brezhoneg : traoù skrivet gant ar re all, testennioù, h.a... Skrivet eo bet ivez gant an oberour, e brezhoneg, ar rakskrid *« Eur ger a-raog »* hag ar pennadig *« Evid kloza »*.

Eveljust titloù al levr hag ar pennadoù, hag ar tammoù skrivet e brezhoneg gant Goulc'han Kervella a vo kavet a doare-skrivañ *Brud Nevez*. Ret oe deomp lavar trugarez d'an embanner peogwir eo bet dalc'het evit an arroudennoù o zoare-skrivañ a orin :

« Eun tanva o-devo ar vrezonegerien euz daou gantvedad lennegez pobleg hag uhel a beb eil. Eun diverra ivez euz ar skrituriou, an doareou-skriva. Ha meur a hini a zo ! Pinvidigez ha nerz ar brezoneg a lavaro lod. Blankadurez ar yez evid lod all. Gouest marteze da rei taol ar maro dezi. Marteze vo kavet medisined abil evid rei louzou kreñv dezi. Ha gand ma ne vo ket louzeier kontrol ganto. »

Ul levr a bouez, ul levr da vezañ lennet koulz gant ar vrezhonegerien hag ar re all.

Ul louzou mat servijet deomp gant « An Aotrou Kervella ». Ha n'eo ket dav bezañ klañv evit lonkañ al louzou-se ! Hag a raio vad deoc'h.

G.M.

Brud Nevez Niv. 144. Miz Ebrel 1991

E niverenn Miz Ebrel Brud Nevez e vo kavet evel ma vo lennet war golo an niverenn : *« Karantez Kriz, Karantez Droug »*, gant Bryn Williams. E kembraeg : *Cariad Creulon*, da laret eo, *Karantez Kriz*. Bet lakaet e brezhoneg gant Remi Derrien ha Dewi Morris. C'hoariet eo bet ar pezh-c'hoari-se gant *Strollad C'hoariva Skol-Veur Brest*. (Kavet e vo listenn ar c'hoarierien en o zouez Remi Derrien ha Chanig Ar Gall, da skouer).

Un istor e Bro-Batagonia. Tud eus Bro-Gembre o deus kuitaet o bro evit mont du-se da sevel ur Gembre nevez. Evit saveteiñ o zamm yezh hag o zamm relijion. Ar vamm, intañvezet, a zo kriz ha digalon e-keñver he bugale – daou baotr hag ar verc'h. Ar re-se savet er vro nevez n'int ket chalet gant ar « vro gozh ». A-benn ar fin e chomo ar baour kaezh vamm hec'hunan.

Un istor diaes, un istor kriz ha drouk. N'anavezan ket ar skrivagner, aes, memes tra, kompren ar pezh en deus c'hoant da lavarout. Ar re yaouank deut er vro-se a zo nec'het nemet gant o buhez dezho o-unan, ha n'eo ket gant ar vuhez – kozh – chomet er vro gozh.

Troet eo ar pezh-c'hoari-se e brezhoneg aes da gompren.

Kavet e vo ivez war niverenn-mañ Brud Nevez, evit an drede gwech, ul lodenn eus *« Le Pain Moisi »*, *« Ar Bara Loued »*, gant Joseph Le Moal, lakaet e brezhoneg gant L. Conq ha Paotr Jeg (Da vezañ kendalhet »).

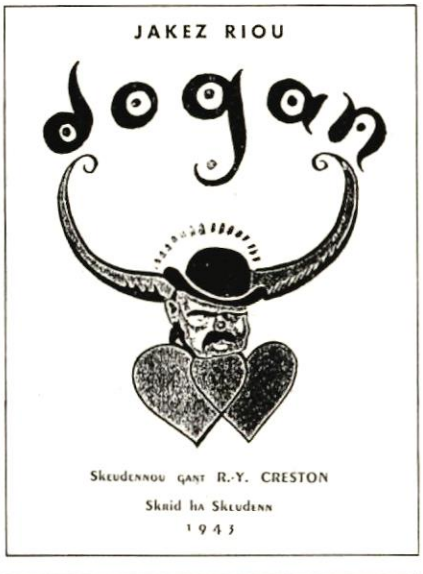
Korantin Riou, diwar kaier niveradeg 1891 (Maerdi Landudeg) a ziskouez dimp petra oa Landudeg – ur barrez eus kanton Plogastell-Sant-Jermen, war harzoù ar Vro-Vigoudenn e dibenn ar c'hantved diwezhañ : *Landudeg e 1891 »*. Niverad an dud. Ar micheriou. An anoiou-famill. An anoiou-badeziant. Ha d'ar fin *« Kresk ha digresk »*. 1891 : 1381 a dud. 1921 : 1573. 1936 : 1521. 1946 : 1378. 1990 : 1183.

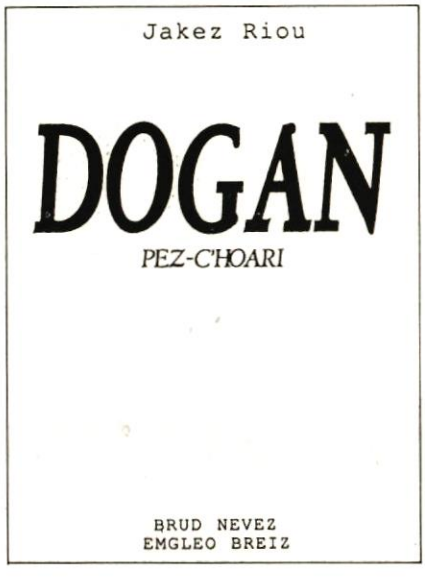
« Evel kumuniou all euz ar hornad, ema Landudeg o tibobla muiohmui. »

G.M.

Brud Nevez. Koumanant bloaz, priz ordinal 130 L. Koumananterien nevez, 110 L., nemetken. 6 R. Beaumarchais, 29200 Brest.







Dogan

Pezh-c'hoari gant Jakez RIOU

Pezh-c'hoari Jakez Riou a zo bet adembannet gant Brud Nevez. Ar pezh-c'hoari-se a oa bet savet da heul an distruj d'ar 7 a viz Eost 1932 eus ar monument lakaet e-tal Ti-Kêr Roazhon. Monument ar vezh, o tiskouez an Dugez Anna daoulinet dirak Roue Bro-C'hall.

Ur pezh-c'hoari oc'h ober goap, eveljust, ouzh ar boliserien, ha dreist-holl ouzh ar C'homiser Jeremi. *« Dogan »*. Dogan diwar goust un arzour. Gwreg ur C'homiser mignonez... d'ur broadelour breizhat. Evel ma skrive Abeozen :

« E Dogan, kalz aesoc'h da c'hoari gant ma ne vo ket polised er sal, e talvez Jakez Riou d'ar polis an tregas degaset en e vuhez hag en hini eus e vignoned gant ar furchadennoù kasaus da heul dismantr ar monument ouzh Ti-Kêr Roazhon e miz Eost 1932. »

N'oa ket bet embannet ar pezh-c'hoari-se war an taol. Trouz a vije bet da dañjerus e vije bet d'an ampoent evit an oberour. Moulet eo bet evit ar wech kentañ gant *Skrid ha Skeudenn* (Roazhon 1943). *« Pez-c'hoari e daou arvest »*, *bet skeudennet gant R.Y. Creston.*

Pa oa advoulet gant Brud-Emgleo Breiz « pezh-c'hoari » Jakez Riou Gorsedd-digor e oa bet dalc'het skeudennoù Michel Mohrt (Aet bremañ ...d'an Académie Française, mar plij !). Gwelloc'h e vije bet ivez derc'hel skeudennoù R.Y. Creston evit « eil moulladur » *Dogan.*

Kavet e vo en eil mouladur-se ar raklavar *« Eur Pennadig Istor »* savet gant Youenn Drezen, mignon bras J. Riou, evit al levr kentañ. Met perak n'eo ket dalc'het an notenn o lavar piv oa aozerien ar Gouel e Gwened, ur gouel « saotret » gant strakadeg Roazhon ?

« Renerien Penna Goueliou Gwened a oa an Aotronez Plumey, a Vro-Normandi, ha E. Decker, ganet e Kêr-Wened, a gerent a Vro-Luxembourg. » Ar re yaouank ha n'o deus ket kejet dija gant an embannadur kentañ a lenno al levrig-se gant plijadur, daoust d'ar skrid bezañ kozh awalc'h, ha ken yaouank koulskoude.

G.M.

Dogan. Jakez Riou. Brud Nevez. 48 P. 30 L.

CPIO, 150 licenciements

Une des grosses entreprises de la zone de Carquefou, la CPIO est un exemple de plus de la dégradation de l'emploi dans la région nantaise.

Outre les 150 suppressions d'emplois envisagées, 50 à 100 intérimaires sont aussi concernés.

Breton en Loire-Atlantique

Batz-sur-Mer, le Cellier, Saint-Malo de Guersac, Guenrouet, Trignac... Chaque semaine apporte à l'APEEB-44 de nouvelles délibérations de conseils municipaux de Loire-Atlantique favorables à l'enseignement du breton. André Lajoinie, président du groupe PCF au Palais-Bourbon, communique pour sa part une question écrite de G. Hage, député du Nord, sur la question.

Sous la signature d'Y. Rochcongar, Ouest-France-44 du 10/5 consacre un quart de page sympathique et bien placé à « Nantes, Saint-Nazaire, la Bretagne et la Mer » de nos amis Alain Guillerm et Danièle Auffray.

THOMSON-CSF BREST : Le travail reprend, la négociation commence...

Vendredi 17 mai, les portes de la Thomson, fermées depuis un mois, se sont rouvertes.

Mardi, les négociations vont s'engager avec une Direction téléguidée de Paris et intransigeante.

A chaque fois, le même processus de restructuration ou de redéploiement, des charretées de lampistes à la rue.

Rappelez-vous les fusions Thomson-CSF, les plans composants, les plans d'armement, études-recherches financées par le contribuable.

La décentralisation, Bourgogne-Bretagne-Aquitaine, c'est toujours le pactole, toujours le contribuable qui paie...

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Cholet, Brest, Pessac, etc. Ou ça ferme, ou ça diminue, ça diminue...

1981-1982, tout le monde y croyait, Thomson nationalisée, la gauche au pouvoir, un patron de « gauche » à la barre, Alain Gomez alias « Rambo » (1)... que du vent, les vidéo-disques (à l'époque séquestrés à la CFDT Brest) envolés au Japon, l'électronique médicale (envolée aux USA), les composants électroniques à la dérive et ça repart, du plan composants et du sauvetage par injection massive de l'argent du contribuable, et ça risque de continuer longtemps. Rambo est toujours là, la Thomson s'effrite, et des milliers de lampistes, si possible au plus bas de l'échelle et si possible un maximum en province, vont faire les frais de la déconfiture de Thomson.



Personne dans les sphères, appelées pompeusement hautes, ne s'est posé la question : « N'est-ce pas Rambo et son état-major qu'il est grand temps de virer ».

Les chefs se plantent, les lampistes trinquent...

L'Europe sociale est en marche, le patronat français qui réclame des syndicats forts (n'est-ce pas, M. Angotti) devra effectuer une grandiose révolution culturelle.

En dernière minute, nous apprenons que le patron de Thomson n'exclut pas des répressions à l'encontre des délégués syndicaux.

L'espoir fait vivre, le « Peuple Breton » prend date...

Claude Cabon

(à suivre)

(1) L'un des fondateurs du CERES.

Et la 5e université ?



La Bretagne compte aujourd'hui quatre universités (Rennes I, Rennes II, Brest, Nantes). Le nombre d'étudiants ne cessent d'aumenter, le ministère de l'Education nationale a annoncé le 27 avril 1990 la création possible, à l'horizon 2000, d'une université supplémentaire.

Un débat s'est aussitôt engagé en Bretagne, sur le lieu d'implantation de cette nouvelle université, débat qui s'est vite transformé en querelle de clocher alimentée par les maires (PS) des grandes villes bretonnes.

Un groupe de travail mis en place par le recteur d'académie et le préfet de région et auquel participaient les maires des villes ayant déjà un enseignement universitaire (dont Lannion), a fait le choix du pôle Lorient-Vannes, tout en précisant que la décision définitive ne serait pas prise avant 1995.

Nous déplorons que le débat n'ait à aucun moment porté sur la vocation de la nouvelle université, ni sur le contenu de l'enseignement que l'on souhaite y dispenser. Pourtant, qu'il s'agisse d'une université « généraliste » ou d'une université technologique, le lieu d'implantation souhaitable peut être différent.

Les besoins en formation pour la Bretagne n'ont pas, non plus, été exprimés clairement.

L'UDB considère que ce débat, important pour notre région, aurait dû partir d'une vision globale de l'aménagement du territoire breton.

A ce titre, l'idée d'une implantation en Centre-Bretagne, pourvu qu'elle soit associée à une vocation économique clairement affirmée, par exemple l'agro-alimentaire, avec des formations correspondantes, devrait pouvoir retenir l'attention.

L'UDB déplore également que la décision ne revienne pas, en fin de compte, au Conseil régional de Bretagne, élu par (et pour) le peuple breton.

Par ailleurs il faut prendre en considération le fait que la création d'une nouvelle université à Lorient-Vannes aurait pour effet d'affaiblir les autres universités bretonnes, en particulier celle de Brest qui, avec ses 12.000 étudiants, n'atteint pas encore la taille critique pour un enseignement-recherche de haut niveau. Il faut que les **moyens** viennent en plus et non en moins.

L'UDB préconise, pour assurer le renforcement du pôle brestois, d'élargir son aire de recrutement en délocalisant, tout en maintenant une exigence de qualité, certains de ses enseignements, tout en étant favorable à la création d'une 5e université dotée de moyens convenables.

Outillage Renault suppressions d'emploi

Sur Saint-Sébastien, cette entreprise emploie 300 personnes pour produire du petit outillage mécanique.

Outre les départs en FNE, la direction envisage des licenciements secs que la section CFDT refuse.

Là encore, les salariés de cette entreprise sont victimes de décisions prises à l'extérieur du site puisque cet établissement dépend d'un groupe scandinave.

En bref...

La première liaison Lorient-Gijon a été établie le 26/4.

Professeur à HEC (Paris) et Sup de CO Bretagne (Brest), Joseph Le Bihan s'est adressé en avril à 110 chefs d'entreprise de Bretagne, Mayenne et Vendée, sur le thème de l'identité culturelle, élément porteur du développement économique. Cette rencontre de Ploërmel a impressionné de nombreux participants.

L'idée de non-conformité des peuples à la Constitution française fait beaucoup rire à Bruxelles les « partenaires » de la France...

EUROPE-INFOS

Elections locales au Pays de Galles : nette progression des autonomistes

Le Plaid Cymru, Parti national gallois progressiste, est le principal bénéficiaire des élections locales du 2 mai dernier. Avec 116 sièges remportés (son meilleur score depuis 1976), il augmente son capital de 33, soit une progression de 40 %. En progression également les Travaillistes (+ 19 sièges) et les Verts (+ 2), tandis que les Conservateurs (– 19) et les Libéraux-Démocrates (– 6) sont en recul, ces derniers à l'inverse de la tendance observée en Angleterre à l'occasion de ces mêmes élections.

Le Plaid Cymru est en passe de devenir la deuxième force politique au Pays de Galles après les Travaillistes, mais devant les Conservateurs.

Indivisible : c'est écrit

Le Conseil constitutionnel français juge contraire à la Constitution française l'article 1er de la loi sur le nouveau statut de la Corse, qui fait référence à la notion de peuple corse.

Le Conseil estime en effet que la notion de peuple corse est contraire à l'article 2 de la Constitution, selon lequel la France est une république une et indivisible.

C'est le même article de la Constitution que la France invoque pour refuser d'appliquer sur son territoire les Conventions internationales sur les droits des minorités...

Kurdistan : L'UDB pour un règlement au fond

Dans une lettre adressée à tous les députés et sénateurs élus en Bretagne, le service des relations internationales de l'UDB prend acte des mesures de sécurité et d'assistance humanitaire prises au nord de l'Irak, mais invite ces élus à intervenir – auprès des responsables français – en faveur de mesures moins précaires : envoi de casques bleus protégeant l'ensemble du Kurdistan « irakien », inscription de la question kurde à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU, prise en compte de cette question dans le cadre du règlement d'ensemble des problèmes du Moyen-Orient.

Les enseignants occitans s'organisent

Après l'échec du premier syndicat occitan des enseignants (S.Oc), les enseignants occitans ont fondé à la rentrée de 1989 un nouveau syndicat, le Syndicat Occitan de l'Éducation (SOE).

Son siège est situé près de Bordeaux. Il est organisé en régions dirigées par un secrétaire : région 1 pour l'Académie de Toulouse, région 2 pour celles de Montpellier, Aix, Nice et les départements de la Drôme et de l'Ardèche, région 3 pour les académies de Clermont et de Limoges, et la région 4 pour les exilés. Le SOE admet la double appartenance.

Selon l'article 2 de ses statuts le SOE « se propose de défendre les intérêts professionnels, culturels et moraux des personnels de l'éducation des services publics et privés, qu'ils soient occitans d'origine ou d'adoption, travaillant sur l'aire géographique occitane ou qu'ils soient occitans d'origine exilés dans les régions non occitanes ».

Promouvoir la culture occitane

Selon l'article 3, le syndicat « agira pour la défense et la promotion de la culture occitane ». Lors de sa deuxième assemblée générale tenue à Bordeaux le 19 mai dernier, le SOE a considéré comme une première avancée, bien qu'étant des mesures partielles et localistes, la convention entre l'État et les écoles maternelles en occitan (calendretas) et la création d'une licence d'occitan à l'Université de Montpellier.

Le SOE demande la création d'un Capès monovalent d'occitan, pour permettre d'assurer un débouché aux titulaires de la nouvelle licence, en considérant ce Capès comme « indispensable pour assurer l'enseignement de l'occitan dans des conditions normales ».

Dans son communiqué de rentrée, en septembre 1990, le SOE demande que « l'occitan soit inclus comme matière obligatoire dans la formation des maîtres des IUFM (1) situés en Occitanie ».

Vivre et travailler au pays

Le SOE dénonce la crise du recrutement qu'il relie à l'exil vers le nord de l'Hexagone des jeunes diplômés occitans.

Dans son communiqué de rentrée il constate « la grande préoccupation des nouveaux certifiés et agrégés occitans face à l'exil qui leur est promis ». « Seul syndicat hexagonal à refuser le système inégalitaire actuel » il préconise un grand nombre de nominations en Occitanie, dès la première année, et un retour plus rapide des exilés grâce à des bonifications prenant en compte le désir de **vivre et travailler au pays.**



Le SOE lutte également contre les fermetures d'école dans les départements ruraux et refuse la logique de désertification des montagnes occitanes et notamment de l'Ariège ou de la Lozère (où le nombre d'écoles publiques est passé de 328 à 133, de 1977 à la rentrée 1990). C'est pourquoi il a appelé à participer à la manifestation organisée à Toulouse par la FCPE, le 6 octobre dernier, pour protester contre les fermetures d'écoles et de classes.

Dans son communiqué de début d'année scolaire, le SOE prend acte du projet de loi Joxe sur l'autonomie des communes et des régions mais « déplore les risques de voir l'éducation écartée des projets de régionalisation », ce qui va à l'encontre de la prise en compte des identités régionales.

Il apporte également son soutien à Jean-Philippe Casabonne, dont il demande la libération immédiate, estimant caricatural le déroulement de ses procès et intolérables ses conditions de détention.

Le refus du jacobinisme

Le SOE se prononce contre le jacobinisme. Son secrétaire général écrivait en novembre dernier : « Nous ne sommes pas des terroristes, désireux de détruire la République, **volem viver au pais.** Nous sommes Occitans et désirons que notre pays, l'Occitanie, vive et se développe. Qui c'est qui sera le premier à en bénéficier ? L'Etat français, puisque rien n'est fait contre lui alors que lui nous ôte les faibles moyens d'existence que nous devons nous forger quotidiennement. La France n'est pas une et indivisible comme nous tue à le répéter le jacobinisme, elle est diverse et « au pluriel » et c'est cette diversité qui en fait la richesse ».

Le SOE a estimé prématuré de présenter des candidats aux élections des délégués syndicaux dans les commissions paritaires. Il appelle cependant ses adhérents et sympathisants à présenter des candidats aux élections des conseils d'administration des lycées et collèges et obtient déjà des succès sur le terrain : en Gironde, il est représenté par 2 élus à Blaye et à Andernos ; il recueille 27 % des suffrages et obtient 2 sièges au lycée de Lormont, près de Bordeaux.

Par ailleurs, une liste de parents d'élèves, « Parents d'Oc », autonome et apolitique, s'est présentée en octobre dernier dans une école maternelle de Narbonne, où elle arrive en tête avec 57,5 % des suffrages. L'expérience sera étendue à d'autres écoles d'Occitanie en 1991. Affaire à suivre !

(Source : Bulletin du SOE).

Y.J.

Syndicat Occitan de l'Education, BP 136, 33310 Lormont-Principal.

(1) IUFM : Instituts Universitaires de Formation des Maîtres, appelés à former les instituteurs et les professeurs.

Et la 5e université ?

Nouvelle université bretonne
Il faut démassifier...

Lorsqu'en 1970, le sociologue américain Alvin Toffler publia *« Le choc du futur »*, peu nombreux dans nos sociétés occidentales vautrées dans le mélange consommation-contestation comprirent que notre horizon à vingt et trente ans commençait à prendre forme et relèverait de structures complexes, générées par des comportements complexes.

A. Toffler récidiva en 1980 avec *« La troisième vague »*. Cette fois, l'attention portée à l'ouvrage fut plus nette (pédagogie de la crise ?), notamment parce que les démarches prospectives avaient enregistré quelques succès.

Je résume le propos : l'ère agraire commencée, il y a douze mille ans, a façonné très fortement nos rites, nos rythmes de vie, nos comportements profonds. L'ère industrielle avec ses trois cents petites années, au mieux, a bouleversé notre rapport à l'univers et générée une organisation basée sur le gigantisme, la concentration, la massification. L'ère post-industrielle (elle dit ce qu'elle n'est pas) qui commence dans la deuxième partie du vingtième siècle recherche des équilibres plus fins, entre moyens et objectifs, entre niveau de vie et respect de la nature, entre pouvoir délégué et pouvoir réel : son facteur dominant est la démassification, principalement des comportements.

En réalité, la mutation que nous vivons comporte un double mouvement, Concentration-Démassification, Association-Autonomie... En termes politiques par exemple, cela donne l'adhésion à une communauté européenne de destin gérant de grands projets collectifs et faisant respecter les règles communes, et la construction de régions fortes et marquées par une identité dans laquelle les citoyens puissent se reconnaître, qui gèrent les réalités socio-économiques décentralisées.

Ceci ne se fait pas sans volonté.

Il n'existe pas de lois immanentes, il n'y a que des règles que les hommes se donnent pour vivre ensemble et améliorer leur situation présente, tant sur le plan métériel que spirituel. L'aménagement du territoire en fait partie. Il en est d'autant plus une composante forte qu'il est en phase avec les tendances sociologiques lourdes et les valeurs socio-culturelles des populations qui habitent ce territoire. L'installation d'une Nouvelle Université Bretonne (N.U.B.) en Bretagne s'inscrit parfaitement dans cette dynamique, pour peu qu'elle s'écarte des schémas qui relèvent d'une vision passéiste qui date des années 50-60...

Ces implantations décentralisées entraîneront un surcroît d'activités sur les sites concernés : les enseignants supérieurs – y compris européens et étrangers – seront attirés par la qualité de vie de ces pays ; la présence de ces implantations universitaires génèreront des installations d'entreprises, qui pourront souvent bénéficier du retour des cerveaux bretons expatriés et qui sont très attachés à leur région ; les enfants des enseignants et des salariés des entreprises iront soit dans ces universités, soit dans celles de Brest, Rennes ou Nantes (il suffit de lire régulièrement les publications de l'Inseee pour constater l'importance des flux socio-économiques qui existent entre le « pays nantais » et le reste de la Bretagne) ; ces enfants bien formés créeront des entreprises qui n'auront pas de mal pour trouver des salariés bien formés et aimant leur cadre de vie, etc.

Ajoutons à ceci le TGV – alongement des voies jusqu'en Sud et Nord-Bretagne, la route des estuaires, l'axe central Rennes-Châteaulin, le futur aéroport international qui serait très bien dans un triangle Ploermel-Pontivy-Loudéac puisque les futurs avions surpersoniques devront se poser très vite, une fois la traversée de l'Atlantique effectuée... et nous aurons ainsi une des universités européennes qui sera la plus proche des Amériques puisque son siège sera en Bretagne Centrale, comme l'aéroport.

Notons au passage qu'il n'est pas besoin d'être mégalopole pour entreprendre, l'IUT de Vannes et le Collège Universitaire de Sligo (Irlande) échangent des étudiants dans un cycle de formation commerciale...

Bien sûr certains vont déployer leurs humeurs jacobines (qui ne touchent pas que les Parisiens) pour nous expliquer doctement que tout cela est farfelu et utopique ; nous répondrons simplement qu'il fallait être bigrement farfelu, il y a plus de quinze ans, pour décider d'armer une flotte pour vendre des choux-fleurs à nos amis anglais... les farfelus de l'époque ont donné naissance à la Brittany Ferries !!! Et les enfants et petits-enfants de ces créateurs seront très heureux d'avoir des universités dignes du vingt-et-unième siècle où ils pourront accueillir leurs amis d'Europe et d'ailleurs... qui créeront ensemble des entreprises nouvelles, etc...

Liam FAUCHARD
Expert en Ressources Humaines

Université : une occasion manquée

Par contre 4 nouvelles en région parisienne ! L'État a profité du désaccord breton pour ne pas créer de nouvelles universités en Bretagne, alors qu'il était disposé à en créer une à Lorient.

Cette nouvelle université s'imposait. Le lieu d'implantation doit répondre à des critères démocratiques : importance de la population de l'agglomération, pour éviter des frais d'hébergement à un maximum de familles ; éloignement des autres sites universitaires, économie de frais de déplacement ; possibilité de trouver des enseignants vacataires, les jeunes universités manquent de postes budgétaires d'enseignants, d'où la nécessité de choisir une agglomération de plus de 100.000 habitants.

Le choix de l'agglomération lorientaise avec ses 135.000 habitants (+ de 300.000 habitants dans un rayon de 20 km, 866.000 habitants à moins d'une heure de train ou de voiture) située à plus de 2 h de train et à plus de 135 km de toutes les autres universités bretonnes, s'imposait. C'est celui qui répond incontestablement le mieux à tous ces critères. La Bretagne-Nord dispose de 3 universités, 2 à Rennes et 1 à Brest, la Bretagne-Sud plus peuplée d'une seule à Nantes (ou 3 en Haute-Bretagne, Rennes et Nantes, et 1 seule en Basse-Bretagne à Brest).

Les universitaires rennais et brestois qui étaient opposés à cette création, proposant à la place quelques délocalisations universitaires, ne jouent pas la carte de l'intérêt général : les universités sont à la charge de l'État, les délocalisations à la charge des villes. Ainsi Lorient, Vannes et Saint-Brieuc dépensent plus pour 2.000 étudiants en moyenne que Rennes pour ses 40.000 ; l'État ne crée aucun poste d'enseignant ou d'administratif pour ces délocalisations ; les universités de Rennes et Brest, jalouses de leurs prérogatives, refusent de transférer des postes dans des « délocalisés » et facturent des indemnités de déplacement des enseignants très importantes à la charge des villes de délocalisation universitaire.

Les propositions pour une université en Centre-Bretagne sont irréalistes aujourd'hui, car la population de ses villes est bien trop faible, aucune n'atteint 15.000 habitants. Il serait judicieux d'y développer des infrastructures routières et ferroviaires, pour assurer un renouveau qui pourrait partir sur des industries agroalimentaires. D'où l'intérêt de créer dans ses lycées des filières industrielles, bacs techniques industriels (F1, F2, F3) puis BTS industriels, sections les plus porteuses en débouchés valorisants et régionaux. Un IUT pourvu d'un centre de recherches sur les industries agroalimentaires serait aussi très souhaitable.

Lorient est plus proche du Centre-Bretagne que Brest et Rennes.

La population du Centre-Bretagne a souvent mal défendu ses intérêts. A titre d'exemple je peux vous citer le cas du Faouët. Dans les années 60, une partie de la population fit pression sur leur député Paul Yhuel (ancien ministre) pour refuser la création d'un internat au collège public en vue d'en faire un lycée, méfait de la concurrence privé-public. Ils refusèrent la création d'un important hôpital psychiatrique, pensant que ça freinerait le tourisme. Dans les années 70, une virulente campagne contre le maire socialiste Postollec contribua à son échec à l'élection cantonale, à cause d'un projet d'ouverture d'un LEP public (lycée d'enseignement prof.) susceptible de concurrencer le LEP privé de Saint-Michel, alors que les sections ouvertes auraient pu être très différentes. Si cette ville avait accepté tous ces projets, elle aurait aujourd'hui au moins 10.000 habitants de plus. Mais la canton (et les cantons voisins) s'étant depuis dépeuplés, ces projets sont actuellement irréalisables. Ses enfants devront aller étudier à Rennes (155 km) ou à Brest (110 km) à défaut de Lorient (40 km et seule ville desservie par les transports en commun).

Une université à Lorient aurait des répercussions positives jusqu'à plus de 45 mn de trains ou de routes à la ronde.

Il est fâcheux que des Bretons jouent contre l'intérêt de la Bretagne. Les Parisiens auront 4 universités de plus, la Bretagne aucune. Peut-être que Yann Fiévet pourrait nous donner des statistiques sur le nombre d'universités par habitant en Bretagne et à Paris, et sur le nombre de postes d'enseignants universitaires par habitant (qui nous est très défavorable). L'UDB devrait demander une répartition des universités et des postes budgétaires d'enseignants du supérieur proportionnellement au nombre d'habitants des régions, un Breton doit équivaloir un Parisien (on n'est pas raciste). La démocratisation de l'enseignement supérieur passe par la création d'universités dans un maximum de villes. Je suis pour une 5e université bretonne à Lorient, une 6e à Saint-Brieuc, une 7e à Saint-Nazaire, etc...

R. Le Parc (St-Nazaire)

Sèvres, Lausanne, Paris

Non, ce n'est pas le nom d'un train du début du siècle reliant ces trois villes, mais trois étapes qui menèrent le peuple kurde vers l'enfer et la mort.

Sèvres, Lausanne, Paris c'est aussi le titre de l'intervention de M. Mikhail S. Lazarev (1) à la conférence internationale de Paris en octobre 1989, ayant pour thème : les Kurdes, droits de l'homme et identité culturelle.

Nous pouvons retrouver toutes les interventions et notamment celles d'Andrei Sakharov, Kendal Nezan, Bernard Kouchner, Bruno Kreisky, Elena Bonner, etc, dans un livre de 210 pages, publié par l'institut Kurde de Paris, livre indispensable afin de comprendre mieux le pourquoi de la situation actuelle de ce peuple martyr.

Patrice GOUEFFON

Institut Kurde, 106 rue Lafayette, 75010 Paris (livre 75 F + port).

(1) *Professeur, directeur de la section kurde, Institut d'orientalisme de Moscou.*

Occitanie

Le Congrès de l'organisation occitane « Entau Païs » (= pour le Pays) a eu lieu près de Pau les 20 et 21 avril derniers. L'UDB y était représentée et a eu l'occasion d'y intervenir.

Comme cela est rappelé dans un texte soumis au Congrès et intitulé. « Nous devons proposer une alternative », Entau Païs a été créé il y a cinq ans. D'abord mouvement, il s'est ensuite transformé en parti politique, qui tenait à aller plus loin que les simples luttes culturelles et qui considérait qu'il existait « un lien étroit entre le culturel et le politique ».

Une des premières interventions politiques d'Entau Païs a été en 1986 la participation aux élections régionales. En 1987, Entau Païs a choisi de ne pas fusionner avec le Partit Occitan issu de l'union des listes présentées en 1986 dans les autres régions occitanes. Cette décision a été prise parce qu'il a été refusé alors de mentionner dans les statuts du PO les mots « nation » et « nationalisme », parce qu'il y avait des endroits sans base militante mais avec la même représentativité que les autres groupes, parce que le titre de Partit Occitan apparaissait une dénomination simpliste.

Entau Païs entend donner « une traduction politique à la revendication culturelle et linguistique », « proposer une alternative face aux pouvoirs qui mènent la politique centralisatrice et uniformatrice que l'on sait » ; dans le texte d'orientation déjà cité Entau Païs se définit comme le « point de passage obligé des revendications culturelles, linguistiques, sociales, économiques et écologiques, une fois passées à un niveau que le monde associatif ne peut plus assumer seul ».

Comme l'UDB, Entau Païs se prononce pour une solution d'autonomie dans le cadre français comme elle se prononce pour l'Europe des Peuples : « Nous voulons des régions autonomes en Europe et donc dans l'État français. Il n'y a pas d'autre solution pour la survie des peuples de l'Hexagone dans le respect de leur identité ». Entau Païs entend également utiliser des moyens légaux et démocratiques.

Entau Païs est observateur à l'Alliance Libre Européenne et demande à en faire partie, ce qui n'est pas possible actuellement, en raison des statuts de l'ALE qui prévoient qu'un peuple ne peut être représenté par plusieurs organisations ; or le Partit Occitan est déjà membre de l'ALE, ce qui exclut l'adhésion d'Entau Païs. Cependant, cette organisation, également observateur à la CONSEU (Conférence des Nations Sans État d'Europe), entend développer « ses relations avec les autres partis autonomistes d'Europe ».

Entau Païs est implanté essentiellement en Béarn (soit la majeure partie des Pyrénées Atlantiques) et en Bigorre (correspondant au département des Hautes-Pyrénées). Le parti, dans les années à venir, devrait se développer dans d'autres régions de Gascogne.

Il a présenté des candidats aux élections municipales de 1989 et dispose actuellement d'une dizaine d'élus municipaux, mais Entau Païs « avait décidé dès le départ de refuser la proposition de collaboration avec le PS, le PC ou les partis de droite. Pourtant les propositions étaient alléchantes ! »

Entau Païs a lancé ou participé à des actions sur des problèmes concrets. Son slogan n'est-il pas. « *Nous serons ce que nous bâtirons* » (« Que seram ço qui bastiram »). Ainsi il a joué un rôle très actif dans la lutte pour la réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc, interrompue depuis vingt ans à la suite d'un accident. Il a exprimé son opposition au détournement du Gave de Pau et à tout prélèvement pour nourrir l'Adour ; la question de l'eau était d'ailleurs un des deux points abordés au Congrès de 1990, avec celui de l'Europe des Peuples (ce qui a fait dire à un journal local, « quand écologie rime avec autonomie »). Entau Païs est intervenu aussi pour s'opposer au projet d'implantation d'une société fabriquant des produits hautement toxiques avec la création de dix emplois seulement mais avec une subvention de 120 millions de centimes ; tout comme le parti est intervenu pour que l'Usine Péchiney de Noguères (usine d'aluminium) ne soit pas détruite sans que toutes les possibilités de la voir poursuivre son activité aient été étudiées.

Cette année, le Congrès d'Entau Païs a abordé le problème des élections des campagnes électorales et des élus d'Entau Païs, en définissant les conditions d'investiture des candidats du parti, la formation et le rôle de la commission électorale du parti et en décidant la création d'une association des élus d'Entau Païs. Il a défini les mesures nécessaires pour la mise en place d'un enseignement bilingue et s'est prononcé pour une décentralisation de l'éducation. Il a développé une réflexion d'ordre pédagogique et psychologique sur l'enseignement au niveau de l'école maternelle et du primaire, en passant le problème de la finalité de l'école, comme celui des rythmes scolaires, en demandant « la prise en charge par l'école publique de notre langue et de notre culture occitane ». Il a aussi abordé le problème de la politique sociale, en étudiant tant l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des jeunes que l'aide sociale aux personnes âgées.

Ce Congrès était important pour Entau Païs : « Ce Congrès doit donc être le moyen de passer à un autre niveau de l'occitanisme. Cet occitanisme doit se présenter comme une alternative politique, bien identifiée par les citoyens, par les femmes et les hommes d'ici. « Plus d'une cinquantaine de personnes y ont participé, avec parmi des personnes de tous âges, mais beaucoup de jeunes, avec des débats sans passion mais réels, se faisant pour la plus grande partie, ainsi que la présentation des textes préparatoires, en occitan. L'équipe de direction a été renouvelée ; le secrétaire général du bureau reste David Grosclaude, animateur de Radio Païs, radio associative bilingue occitan-français créée en 1983 (installée à 64230 Lescar).

Des délégations extérieures ont participé au Congrès. Outre l'UDB, l'UPC, le Partit Occitan, le Parti Aragonais Régionaliste par le biais de Rolde Joven, son organisation de jeunes, et deux partis basques, Eusko Alkartasuna et Euskal Batasuna.

La présence des partis basques était évidemment importante. Entau Païs compte être présent aux prochaines élections régionales en Béarn et en Bigorre. Mais pour le département des Pyrénées-Atlantiques, comme le scrutin se fait par listes départementales, une entente est nécessaire entre Basques et Occitans. De même Entau Païs compte présenter des candidats dans le maximum de cantons, ce qui dans quelques cas peut rendre nécessaire une entente avec les Basques. Pour ce qui est des élections régionales le Partit Occitan a proposé l'organisation à Paris (!) ou à Strasbourg (au siège du Parlement européen) d'une conférence de presse commune à tous les peuples de France sur les conditions d'organisation des élections et sur les candidatures. Cette idée est acceptée par Entau Païs et par les organisations émanant d'autres peuples de France.

Y.J.

Martinique : discrimination pas morte

Un étudiant martiniquais ayant fait ses études secondaires en Martinique, et ses études supérieures à l'Université Antilles-Guyane a présenté un dossier de demande de faire son service militaire en tant que volontaire de l'Aide technique. Dans la réponse de l'officier, responsable de l'Aide technique au ministère des Dom-Tom, il est notifié que « seuls les diplômes ou qualifications obtenus en métropole répondent au code déontologique de cette forme de service national », pour justifier le rejet de la demande. Les Martiniquais ne seraient-ils donc plus des citoyens français comme les autres et les diplômes obtenus hors de métropole n'auraient-ils pas la même valeur ? Qu'on nous le dise. En tout cas l'on attend de connaître la réponse du ministre des Dom-Tom.

Depuis plusieurs semaines des incidents racistes se multiplient à Tartane : refus de touristes métropolitains de payer leur repas dans des restaurants, altercation avec un pêcheur refusant d'être photographié sans autorisation. Depuis quelques années les Tartanais ont assisté à l'achat par des non-Martiniquais de terrains mis en vente à des prix inabordables pour la population locale. La situation est aggravée par la politique du tout-tourisme joué par la municipalité de Trinité.

L'attitude des métropolitains est encouragée par la complicité de certaines autorités. Dans l'affaire des restaurants, les gendarmes ont donné raison aux métropolitains et des pressions ont été exercées sur les témoins.

Un comité de vigilance a été constitué pour la sauvegarde de Tartane pour « faire valoir le respect... du droit à la priorité dans la jouissance du patrimoine, des terres en ce moment pillées ». (Source : « Asé pléré, an nou lité »).

L'UDB contre la « méthode » soviétique en Arménie

L'Union démocratique bretonne condamne l'intervention brutale et meurtrière de l'armée soviétique contre des villages arméniens, avec des moyens disproportionnés par rapport au but recherché et aux résultats obtenus.

Elle craint que cette intervention ne soit pour le gouvernement d'URSS une occasion de régler des comptes avec la république « indépendantiste » d'Arménie au profit de l'Azerbaïdjan fidèle à l'Union Soviétique.

Elle estime que ce n'est pas là le meilleur moyen de régler les affrontements entre nationalités, nés de l'époque stalinienne et qui ne peuvent être résolus par l'emploi de la force.

Nagorny-Karabagh : Lettre à Gorbatchev

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs jours déjà des troupes spéciales du ministère de l'Intérieur soviétique, les sinistres Bérets noirs, ceux-là même qui ont tué vingt-cinq personnes en Lituanie et en Lettonie il y a quelques mois, assiègent les populations arméniennes du Nagorny-Karabagh et ont donné l'assaut contre plusieurs villages, faisant des dizaines de victimes.

Malheureusement, M. Gorbatchev, au lieu de condamner ces actions, en revendique l'entière responsabilité politique. Il est légitime de le soupçonner d'avoir pris le parti des Azéris contre les Arméniens, qui représentent 75 % de la population du Nagorny-Karabagh, parce que les autorités de l'Azerbaïdjan, à la différence de celles de l'Arménie, ont signé le nouveau traité d'Union des républiques soviétiques élaboré par le Kremlin.

Pourtant, quel crédit peut-on accorder à ces autorités azerbaïdjanaises dont nous savons qu'elles ont laissé faire plusieurs pogromes contre les populations arméniennes d'Azerbaïdjan, notamment à Soumgait et Kirovabad en 1989 ?

Passer sous silence les graves atteintes aux droits de l'homme dont se rend toujours coupable le système soviétique ne peut pas servir la cause de la démocratie en URSS, ni même conforter la position de M. Gorbatchev, si ce dernier n'est pas l'otage des forces conservatrices. Et si tel était le cas, la question ne se poserait même plus.

Les Douze étant partie prenante des traités et autres accords de la CSCE comme de ses mécanismes, il leur appartient de rappeler M. Gorbatchev à ses devoirs et obligations découlant notamment du traité de Paris de la CSCE qu'il a signé au nom de l'URSS, le 21 novembre 1990. Ce document prévoit notamment le respect des droits de l'homme par chacun des États signataires. Il conviendrait aussi de suspendre les accords de coopération, y compris économique, liant la Communauté européenne et l'URSS, s'il n'est pas mis fin rapidement aux violences contre les populations arméniennes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Max SIMEONI, député européen

Pour une Europe démocratique, le groupe Arc-en-Ciel demande la création d'un organe autonome de représentation des régions

Depuis décembre 1990 et jusqu'en décembre 1991, les Etats membres de la Communauté européenne négocient, au sein de deux Conférences intergouvernementales parallèles, l'Union économique et monétaire et l'Union politique de l'Europe des Douze. L'enjeu est double : étendre les compétences de la Communauté, dans le respect du principe de subsidiarité qui veut que chaque problème soit traité à l'échelon le plus proche possible des citoyens, tout en démocratisant cet ensemble de 340 millions d'habitants. L'expression « démocratiser » peut paraître saugrenue ; elle ne l'est pas, pourtant, si l'on songe que parmi les trois institutions de la Communauté européenne (Conseil des ministres, Commission et Parlement), la seule dont les membres soient élus par les citoyens européens, à savoir le Parlement, est aussi celle qui dispose actuellement des pouvoirs les plus limités.

D'où l'idée que la démocratisation de la Communauté passe évidemment par un accroissement des pouvoirs du Parlement européen, en lui octroyant un pouvoir de codécision en matière législative, mais également par une participation adéquate des régions dans la structure institutionnelle de l'union.

Le lien entre la participation régionale et la démocratisation a été explicitement reconnu par la Commission européenne qui souhaite **« une concertation régulière avec un organe représentatif des régions »**. C'est aussi l'avis du gouvernement fédéral allemand qui demande la création d'un organe autonome de représentation des régions qui serait obligatoirement consulté sur toutes les questions à caractère régional, y compris l'aménagement du territoire communautaire, et pourrait émettre des avis sur toute autre question.

Il s'agit déjà d'un progrès notable par rapport à la situation présente où seul un comité consultatif des régions et des collectivités locales siège au côté de la Commission européenne depuis 1988.

Néanmoins, le groupe Arc-en-Ciel estime que les régions et les peuples doivent être directement associés à la procédure législative à travers la création d'une chambre législative autonome. Cette revendication rejoint d'ailleurs celle exprimée par l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) qui regroupe les exécutifs de 160 régions officielles de la Communauté, de l'AELE et de l'Europe centrale, parmi lesquelles l'ensemble des régions de la France métropolitaine exceptée l'Auvergne.

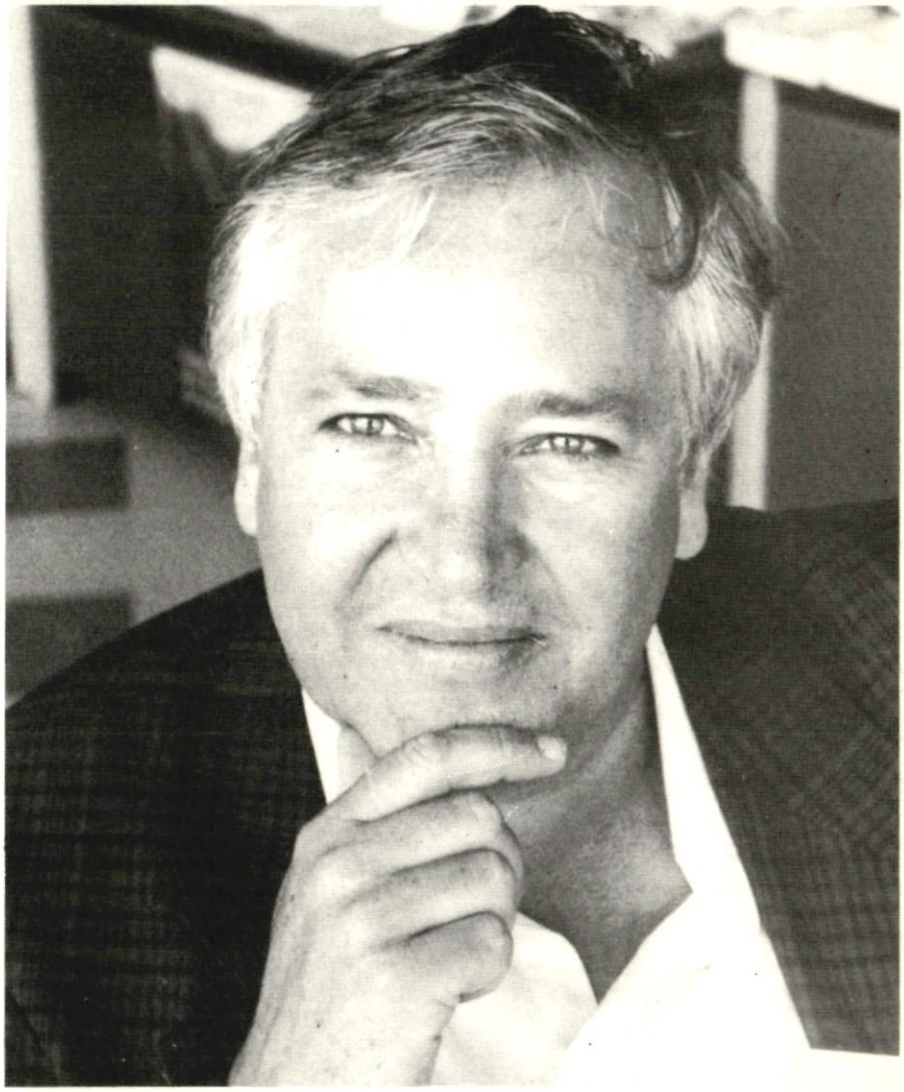
Le groupe Arc-en-Ciel a transmis cette demande, le 2 mai 1991, à M. Jacques Poos, président en exercice du Conseil, et à M. Jacques Delors, président de la Commission.

Christian GUYONVARC'H
administrateur

JEAN PICOLLEC :

Une tête de pont éditoriale au service de la Bretagne

Ce ne sont pas les maisons d'édition qui manquent en Bretagne, on le sait. Mais qu'elles soient historiques, littéraires, économiques ou ethnographiques, leur problème majeur réside dans la formation d'un lectorat suffisamment étendu pour rendre l'entreprise rentable, donc efficace. Reste alors la solution originale choisie par Jean Picollec, que nous venons de rencontrer dans ses locaux de la rue Auguste Lançon, à Paris : un joyeux bazar où cartons, manuscrits, épreuves et livres s'entassent, tandis que le maître de céans s'active en tirant cigarette sur cigarette : des « celtiques », qui plus est !



(Photo Louis Monier, tél. 42.46.02.44)

P.B. Pouvez-vous retracer votre itinéraire personnel ?

J.P. Je suis né en 1938, issu d'une famille de pêcheurs originaire de Nevez, qui s'est établie à Concarneau au début du siècle. Lauréat du concours général d'histoire au lycée, j'ai obtenu le droit de choisir ma faculté, ce qui n'aurait pas été possible autrement. J'ai donc opté pour la Sorbonne avant Sciences-Po. A Paris, donc. A l'époque, j'aurais voulu être reporter de guerre. L'action m'attirait, mais je suis devenu responsable des études de marché chez Larousse en février 1966. Je le suis resté jusqu'au 31 décembre 71. Le lendemain, le 1er janvier 72, je co-fondai les éditions Alain Moreau, que j'ai dirigées jusqu'en 1978, avant de créer les éditions Picollec en 79. En 87, **La Table Ronde,** une autre maison d'édition, allait mal à cause de la dramatique maladie du directeur général. Gwenn-Aël Bolloré et son neveu Vincent m'en ont alors nommé PDG.

P.B. Qu'est-ce qui a déterminé la politique éditoriale de vos éditions ?

J.P. L'objectif des éditions Picollec était de publier, d'une part, des documents d'histoire contemporaine ; de l'autre, de lancer la « Bibliothèque celtique » qui comprend à ce jour plus de trente titres dus à Yann Brekilien, Markale, Jean-Paul Ollivier, Yvon Le Men, Gérard Le Gouic, Yvonig Gicquel et bien d'autres.

P.B. J'imagine que pour démarrer une collection, il faut des « locomotives ». Quelles ont été les vôtres ?

J.P. Et bien il y a eu Markale et Brekilien qui, s'ils sont contestés par certains, n'en sont pas moins plébiscités par le public, puisque **La Mythologie celtique** de Brekilien a pu être diffusée en collection de poche, chez Marabout. Plusieurs autres ouvrages édités chez moi sont parus en poche, ce qui n'aurait pu avoir lieu sans succès préalable. C'est le cas des deux recueils de contes d'Irène Frain, des polars d'Hervé Jaouen : **La Mariée rouge,** et de Marc Vion, **Panique au Pellerin.** Mais notre best-seller est **Famine** de l'Irlandais O'Flaherty, aujourd'hui vendu en Folio.

P.B. Avez-vous eu des espérances déçues ?

J.P. Oui, bien sûr, comme tout le monde. La principale concerne **Nous avons tué Mountbatten** de Roger Faligot, un journaliste d'une rigueur et d'une honnêteté exemplaires. Ce texte recueillait les confessions de quelqu'un qui allait bientôt devenir célèbre : Bobby Sands.

P.B. A combien d'exemplaires est imprimé un ouvrage de la « Bibliothèque celtique » ?

J.P. Trois à quatre mille, en général.

P.B. Cherchez-vous des auteurs déjà connus ?

J.P. Non, pas obligatoirement. Certains le sont devenus après avoir été publiés par mes soins ! C'est le cas d'Irène Frain, dont j'ai recueilli le premier ouvrage. A l'époque, elle signait encore de son nom de jeune fille : Irène Frain-Lepohon. Jean-Claude Bourlès et Christian Querré ont débuté chez moi. **La Chronique du bel-été,** de l'un, et **L'Autopsie d'une vengeance,** de l'autre, ont bien été accueillis. Je pars toujours du principe qu'il faut éditer ce que l'on connaît le mieux. Pour moi c'est donc la Bretagne et l'histoire contemporaine.

P.B. Il y a peu de temps, une maison d'édition parisienne, « La Différence » a publié des poèmes bilingues de Guy Étienne, *Maen ar ya/La Pierre du oui.* Cela ne vous a pas tenté, jusqu'ici ?

J.P. Non. Qui dit bilinguisme dit coût deux fois plus élevé et peu de lecteurs réels, hélas, pour une langue comme le breton. Mais quand vous êtes arrivé, j'étais en train d'écrire à un éditeur de textes bilingues chinois/anglais, pour voir s'il ne me serait pas possible d'en publier une version française. Ce sont des textes anciens, contes, légendes...

P.B. N'encouragez-vous pas le risque d'être mal vu en Bretagne, en choisissant de travailler à Paris ?

J.P. Si ! mal vu en Bretagne, parce qu'on me dit que je devrais être à Concarneau, mal vu aussi à Paris, où l'on me taxe de provincialisme, de régionalisme... Et je ne suis pas assez parisianiste au goût des Parisiens !

P.B. Alors, comment expliquez-vous ce choix qui vous met tant de monde à dos ?

J.P. Un simple souci d'efficacité. J'estime être beaucoup plus efficace à la cause bretonne en étant ici comme une tête de pont, qu'en étant replié sur moi-même. A Concarneau, je ne serais pas diffusé par Gallimard, comme c'est le cas ici ; je n'aurais pas accès aux différentes collections de poche : Marabout, Folio, J'ai Lu, Livre de Poche. Si j'étais en Bretagne, je vois mal comment un article sur le bouquin de Bernard Cousin, que j'ai édité, pourrait paraître dans le *Progrès de Lyon* ! Je vois mal comment André Castelot aurait décidé de publier chez moi son prochain livre !

P.B. Comment la presse accueille-t-elle vos ouvrages ?

J.P. La presse bretonne soutient. La presse hexagonale en parle selon le sujet. Un sujet aussi ardu que la biographie de Xavier Grall, rédigé par un auteur inconnu dont c'était le 1er livre : Yves Loisel a été bien accueilli un peu partout.

P.B. Ne craignez-vous pas de vous aliéner une partie de l'opinion bretonne en publiant Mordrel ?

J.P. Oui, la mode a été de cracher sur Mordrel, après son retour. Mais une mode ne détient pas la vérité. Mordrel a pu commettre des erreurs, ce n'est pas forcément un paria pour autant. Il demeure l'un des analystes politiques les plus fins que la Bretagne ait connus au XXe siècle. C'est pour cela que j'ai sorti **Le Mythe de l'Hexagone**. Cela ne m'a pas empêché de publier son contradicteur le plus farouche, Alain Deniel, qui a publié son **Breizh Atao** chez Maspéro, deux ans après celui de Mordrel. Il m'a confié une étude remarquable sur **Bucard et le Francisme**. Alain Guillerm, que vos lecteurs connaissent bien, a publié chez moi **Le Défi celtique**. Ce n'est pas spécialement un militant de Breiz Atao ! J'ai publié deux journalistes de l'*Humanité*, qui ont dû demander – et ont obtenu – l'autorisation de leur journal pour travailler avec moi. A la **Table ronde**, j'ai confié la collection « Voyages » à Michel Le Bris. J'y ai aussi édité un roman de Jean-Pierre Le Dantec, **L'Ile-Grande**, où il rêve une **biographie de Conrad**. J'ai lancé des romanciers québécois, aussi. Ils ont la même démarche d'émancipation intellectuelle que les Bretons.

P.B. Votre collection aborde tous les genres : histoire, mythologie, poésie, littérature médiévale avec la chanson d'Aiquin, du XVIe siècle avec les *Propos rustiques* de Noël du Faif ; celtisme avec *Tristan et Yseult* revu par Michel Manoll, ainsi que les contes de Luzel, Paul Féval, les Contes gaëliques de Douglas Hyde ; chanson avec André-Georges Hamon ; sport avec Jean-Paul Ollivier et ses historiques du football et du cyclisme breton... Il ne manque que le théâtre.

J.P. Oui. J'ai bien pensé à Malmanche, mais ses titres sont bloqués par Le Calvez. **Galilée** détient les droits du théâtre d'Hélias. Et je ne reçois pas de manuscrits en ce domaine. Il faut dire que le théâtre est d'abord un spectacle et non une lecture. Les lecteurs de théâtre sont peu nombreux.

P.B. Vous passez pour un homme de droite ?

J.P. On m'a collé cette étiquette parce que je ne refusais pas, il y a dix ans, de serrer le main à des gens de droite et que j'aimais rire et discuter avec eux ! Et puis, je suis attaché à des notions comme l'enracinement ou l'honneur, le patriotisme ou la sélection aux examens qui passent pour être réactionnaires. Selon moi, par ailleurs, l'économique ne prime pas. On ne fait jamais mourir les gens pour leur niveau de vie, mais pour leur dignité. De plus, je n'ai jamais cru en l'internationalisme prolétarien. Il n'a existé que quand Moscou était là pour l'imposer, pour faire dire amen aux autres. Je ne crois pas non plus au melting-pot, je suis contre le brassage des communautés, ce qui n'interdit pas les échanges et les enrichissements mutuels ; ce qui n'implique pas l'exclusion.

P.B. Quels sont vos projets ?

J.P. Dans le cadre de la « Bibliothèque celtique », je sors bientôt une traduction de **Cucchulain** par Alain Déniel qui s'est mis à l'étude de l'irlandais ancien pendant quatre ans pour mener cette entreprise à son terme. Par ailleurs, André Castelot, qui a sans doute remarqué les ouvrages sur **Olivier de Clisson** et **Alain IX de Rohan**, qu'Yvonig Gicquel a publiés chez moi, m'a confié une étude sur **Philippe-Égalité**. Au programme figurent également une étude sur l'américanisation de la France, par l'ancien chef de l'AFP en poste aux États-Unis, et une biographie sur l'amiral Bléhaut, qui fut le dernier ministre de la marine du gouvernement de Vichy.

P.B. Comment résumeriez-vous votre mission ?

J.P. Un éditeur digne de ce nom n'a pas pour rôle d'endoctriner, mais de distraire, d'émouvoir, de documenter, de faire réfléchir.

(Propos recueillis à Paris par Pascal Rannou, le 18 février 1991).

Catalogue sur demande aux éd. Jean Picollec, 47 rue Auguste Lançon, 75013 Paris, tél. (1) 45.89.73.04.



NANTES, SAINT-NAZAIRE, LA BRETAGNE ET LA MER

OUEST EDITIONS

Voici enfin publiée l'étude de D. Auffray et Alain Guillerm, portant sur le port de Nantes, et son avenir dans le cadre de la Bretagne et de l'arc atlantique. « *Deux villes, un estuaire, un port, tel est le problème de la métropole maritime, considérée ici, car c'est à la fois sa spécificité par rapport à d'autres cas français ou étrangers, sa force et sa faiblesse* » précisent d'emblée les auteurs.

De nombreux documents sont fournis : chiffres, cartes de l'estuaire, des ports d'Europe, de leur tonnage et de leur valeur ajoutée, photos, plans, liaisons terrestres, etc., appuyant la démonstration et les suggestions. Il est intéressant de voir comment, depuis des décennies, Nantes tourne le dos à sa vocation maritime. Les initiatives, dans ce domaine, sont privées et associatives, mais non municipales (comme pour faire du destroyer Maillé-Brezé un musée maritime), et surtout de sensibilité bretonne.

Paradoxalement, c'est Saint-Nazaire qui a été la première à redécouvrir la valeur de l'image maritime dans la définition d'une ville. Mais, prisonnière de la région terrienne des pays de Loire, St-Nazaire n'a pu obtenir le soutien régional actif pour créer une nouvelle liaison maritime comme Lorient a pu en bénéficier pour la nouvelle ligne Lorient-Gijon (Asturies).

Les auteurs préconisent un aménagement s'étirant le long de l'estuaire au lieu du « gonflement concentrique autour du pôle nantais », chance pour la maritimisation de l'estuaire. A présent, Nantes-St-Nazaire a pâti de l'absence de politique maritime du pouvoir central et du découpage régional les séparant de la Bretagne et les rattachant à une région terrienne. Manquent des équipements essentiels, faute de soutien régional. Nantes-Clermont-Lyon par autoroute. La « région » a donné priorité à l'axe Tours-Rouen sur la route des estuaires, ce qui n'est pas, non plus, bon pour l'estuaire. L'État privilégie Dunkerque, Le Havre et Marseille.

Néanmoins, le port autonome s'équipe, gagne des lignes régulières. Les auteurs proposent une coopération des régions atlantiques d'Europe, du Portugal à l'Irlande, tout en invitant à se défier d'une logique purement marchande.

Un livre dense, riche, bien présenté... et un peu cher (90 F, voir en « Librairie du Peuple Breton », p. 28), port 7,50 F.

A pied de Nantes à Brest

Thierry Guidet, responsable de la rédaction nantaise d'*Ouest-France*, a déjà évoqué dans ces colonnes à propos de son excellent livre à caractère historique « Qui a tué Yann Vari Perrot ? » (Beltan, 1986), où il faisait, à la manière de R. Faligot, du journalisme d'investigation. Cette fois, il nous emmène « à pied de Nantes à Brest », le long du canal du même nom, en 75 pages de lecture très plaisante.

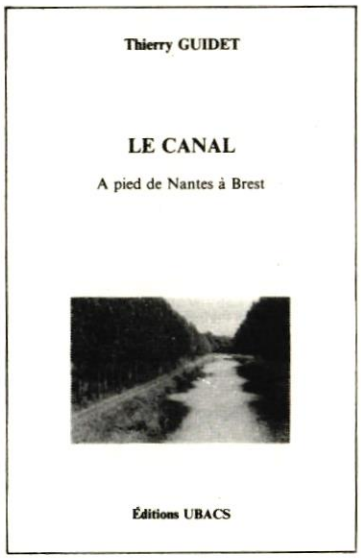
Randonneur par plaisir comme l'auteur, ayant moi-même parcouru un tiers de ces 360 kilomètres à la même saison, je ne laisserai pas, cette fois, l'ami Pascal Rannou, le soin d'évoquer ce récit.

On ne lit pas là un topo-guide : on ne retrouve donc pas une description précise d'un itinéraire, de ses difficultés et de ses attraits. Sac à dos, T.G. évoque son départ de Nantes, où l'Erdre est impossible à suivre, enterrée dans les années 30 sur plusieurs kilomètres. A moins de gigantesques travaux, Nantes ne sera pas la Bruges, la Venise bretonnes. Plus loin, les berges sont appropriées et le marcheur doit rejoindre la route. Au passage, l'auteur donne de brefs compléments historiques ou géographiques, poétiques quand le chemin se fait monotone. Vers Blain, on trouve enfin le chemin de halage. L'auteur évoque les 30 années de construction d'un canal à usage militaire, qui ne servit jamais pour la guerre et fut, en fin de compte, d'une utilité réduite, concurrencé par le rail et la route, coupé par le barrage de Guerlédan. Pêcheurs de poissons-chats, tenanciers de gîtes d'étape, tueurs de ragondins, propos d'éclusiers défilent rapidement à travers le récit.

On comprend bien le choc du randonneur, lorsqu'après des jours de silence, il traverse une cité bruyante et animée, avant de replonger dans le calme ordinaire de la campagne. Et qu'il rencontre des *voyageurs*, les vrais qui, au chômage, ont choisi de « faire » le canal à leur rythme, à celui de leurs pêches alimentaires et de leur bon plaisir... L'auteur décrit peu les paysages. Par contre, sa culture littéraire l'amène à évoquer des marcheurs de renom, Rousseau, Chateaubriand, Hugo, Stevenson, Rimbaud, Lacarrière, Menez...

Les haltes sont lieu d'étonnement : Josselin, Timadeuc et son silence cistercien, Pontivy, Glomel, Landeleau ; la longue marche, elle, est lieu de rêverie, de réminiscences, de réflexions.

On atteint Brest, la « dernière bourgade avant New-York », fin de l'échappée solitaire. Tout ceci est fort bien dit, concis à souhait. C'est une invitation à



la marche solitaire, découverte de soi et du monde. La Bretagne a plusieurs milliers de kilomètres de chemins balisés. Alors, prenez votre sac à dos et faites votre choix. Lire Thierry Guidet – ou Alain Guigny, son prédécesseur en « Tro Breizh » pédestre – ne peut que vous en donner l'envie.

J.J.M.

(Le Canal – A pied de Nantes à Brest – éd. Ubacs, 69 F).

Alexis Gloaguen
LE PAYS VOILE
Ed. Calligrammes QUIMPER, 1990, 150 p.

Après avoir présenté récemment *« Traques passagères »*[1], Alexis Gloaguen revient avec un nouvel ouvrage, *Le pays voile*, dans lequel il relate la vie qu'il mena pendant un an avec sa femme et son fils dans les espaces toujours sauvages du nord de l'Écosse. Il évoque surtout ses promenades parmi les paysages somptueux du Ben Wyvis. Promenades ? Méditations ? Parlons plutôt de rêveries... de promeneur solitaire. En effet, comme il l'écrit lui-même, Alexis Gloaguen ne se contente pas d'être le scribe consciencieux d'une réalité qu'il découvre : « il est rare qu'une enquête précise ne ricoche pas vers autre chose » (p. 90). Il veut avant tout prendre le temps – suivant l'expression de Gaston Bachelard – de rêver la terre pour transcrire ensuite sur la feuille, un monde féerique où souvent le sol et la mer se mêlent : « la marée des nuages trouve maints estuaires entre les branches, le ciel y palpite de baies calmes » (p. 34) ; « ah, si par une vision naturelle on pouvait recevoir colorés les courants de l'air lorsqu'ils s'assemblent contre la digue d'une montagne et la balaient de tels raz-de-marée ! » (p. 123).

Mais disons-le franchement, si les tableaux qu'A. Gloaguen dessine, au gré de ses pérégrinations, méritent le détour, il nous paraît plus intéressant de nous attarder sur cette esthétique du regard que petit à petit, par touches successives, il élabore.

Pour lui, le regard prime sur tous les autres sens ; certes, il tente parfois de faire confiance à son ouïe, il accepte parfois de fermer les paupières, il intitule même – comble de l'ironie ! – un de ses chapitres *Musiques*. Mais force est de constater que les bruits demeurent suspects, presque inquiétants : « j'ai écouté un jour la radio française pour être pris aussitôt d'une sourde horreur devant l'accent de trivialité qui baignait les mots » (p. 49) ; « nul bruit sinon celui des rats » (p. 52) ; « le merle est un oiseau inquiet. Il n'est que d'écouter la variété de ses alarmes » (p. 84)...

En fait, malgré les efforts auxquels il consent, malgré le soleil de printemps qui, de temps en temps, « pousse les yeux à se clore et engage à écouter » (p. 85), Alexis Gloaguen pense que seul le regard prend la mesure exacte du monde. « Contempler, regarder, guetter, épier... » : les mêmes mots reviennent sans cesse, au point que nous pouvons parler, à l'instar de R. Caillois[2], d'une science de la perception. Formes et couleurs constituent l'essentiel de l'univers d'A. Gloaguen. Faut-il, dès lors, s'étonner que de nombreuses pages soient consacrées aux animaux et particulièrement aux oiseaux : oies cendrées, « grises, le croupion blanc, le bec éclatant, une délicate griffe de noir sur le cou » (p. 28), sombres choucas, cincles plongeurs aux « plastrons blancs » (p. 71), lagopèdes « à l'œil repoussé d'un caroncule rouge » (p. 120)... Même les cris prennent forme puisque « les oies partent en protestant de leur voix de roseau » (p. 126) et que « les voix des choucas parviennent en éclaboussures » (p. 48) !...

Pourtant, contrairement à ce que pourrait penser un lecteur inattentif l'homme n'est pas absent car prendre le temps de regarder la nature c'est, à plus ou moins longue échéance, redécouvrir ceux qui nous entourent : « la médiation de la nature est primordiale. Les hommes n'ont jamais rien gagné à ne se considérer qu'entre eux. Nous ne pouvons nous regarder comme seuls horizons sans finir par nous détester » (p. 62). Naturellement, une telle démarche littéraire, fondée presque exclusivement sur la description, trouve ses limites. En effets, les mots si purs qu'ils soient ne peuvent rendre compte des infinies variations de la nature et tôt ou tard la forme risque de l'emporter sur le fond. Aussi, il sera intéressant de suivre l'évolution de l'œuvre ici comencée et voir si Alexis Gloaguen ne tombe pas dans le piège redoutable de la répétition stérile.

Yannick Lemarié

(1) *Cf le compte rendu par P. Rannou, « Le Peuple Breton », juillet/août 1990.*
(2) *R. Caillois, Poétique de Saint-John Perse, Gallimard.*

Médecine et Littérature en langue bretonne aux XIX[e] et XX[e] siècles

par Goulc'han KERVELLA

Goulc'han Kervella, dont on peut penser qu'il est plus connu comme acteur et comme écrivain que comme médecin, avait soutenu à la fin de ses études médicales une thèse – en français et en breton – sur *« La médecine dans la littérature bretonne aux XIX[e] et XX[e] siècles »*. La matière de ce travail a été reprise dans un livre important, plus de 300 pages : *« Médecine et littérature en langue bretonne »*. Ce livre est bilingue, ou plutôt écrit en français avec de nombreux passages en breton (citations suivies de la traduction française).

Nous sauvons gré à Goulc'han Kervella d'avoir respecté pour toutes ces citations l'écriture – l'orthographe – d'origine. Une bonne façon de se moquer de ceux qui réécrivent dans une orthographe récente de leur choix les textes « anciens », ou même parfois plus récents.

Cet ouvrage est trop important pour que nous puissions le résumer ici. Nous voudrions seulement inciter nos compatriotes à le lire. C'est une mine de renseignements, une vraie somme.

On y trouvera une foule de précisions : les animaux utilisés en médecine, la médecine par les plantes, la médecine magique, le culte des saints guérisseurs (avec un annuaire des « spécialistes »), l'exercice illégal de la médecine, la querelle clergé-médecin (avec Augustin Morvan, médecin à Lannilis, dont l'hôpital de Brest perpétue le nom), l'éducation médicale populaire, les grandes épidémies (lèpre, peste, choléra et plus récemment tuberculose), les problèmes d'obstétrique et de gestation, quelques dictons et proverbes, les publicités médicales (le Sirop Feret, l'Ulmicine Moreul, la Poudre Coza...) le problème des bretonnants et de l'hôpital, les médecins qui ont écrit en breton et évidemment un bon chapitre sur Laënnec (à qui Goulc'han Kervella a consacré – e brezhoneg – il y a quelques années un excellent livre *« Laenneg, medesin »* Al Liamm, 1985). Le portrait de Laënnec orne d'ailleurs la couverture du dernier volume.

L'ouvrage s'achève par « Image du médecin, Humour ». Quelques histoires dont celle classique du vétérinaire qui refuse de dire au médecin où il a mal : *« ...les bêtes, elles, ne me disent pas où elles ont mal. Je dois me débrouiller seul, faites-en de même, vous ! »*

Le médecin examina alors le vétérinaire attentivement, rédigea l'ordonnance et dit à la famille :

« Voici le remède que vous lui donnerez. Si dans huit jours il ne va pas mieux, conduisez-le à la boucherie pour l'y faire saigner. »

Nous ne pouvons trouver meilleure conclusion que celle de Goulc'han Kervella lui-même :

« Actuellement le breton, bien que rudement secoué, reste vivant en Basse-Bretagne. Il peut encore être parfois utile au médecin dans sa pratique. Puisse-t-il aussi trouver parmi les médecins d'aussi ardents défenseurs que Laënnec, Dujardin ou Cotonnec. Si cette étude pouvait y contribuer, elle n'aura pas été inutile. »

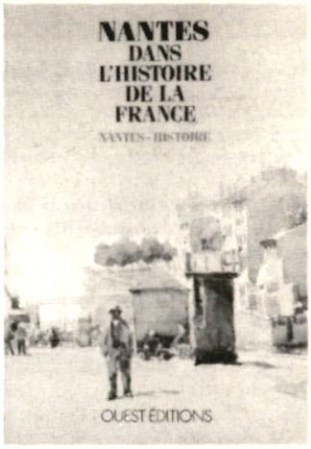
Un livre qui est pour tous un excellent « louzou » !

G.M.

Médecine et Littérature en langue bretonne aux XIX[e] et XX[e] siècles, par Goulc'han Kervella. Editions du Liogan, 6 rue Beaumarchais, 29200 Brest, 336 p., 100 F.

Nantes à la recherche d'une image ?

(dans l'histoire de la France)



L'éditeur nantais « Ouest-Éditions » vient de publier un ouvrage collectif, sous la direction d'Alain Croix, consacré à l'histoire nantaise. Il réunit une vingtaine de contributions totalisant 248 pages (prix : 150 F). Des universitaires de Nantes, Rennes, Brest – dont J.C. Cassard – et Paris, et des enseignants de lycée ont participé au travail. On évoque les origines gallo-romaines de la ville, les invasions vikings, l'Édit de Nantes, l'entrée de François 1[er] à Nantes en 1532, Nantes et la traite, Nantes, ville des lumières ; on passe par des sujets plus inédits comme « Conserveries et essor industriel », « les Américains à Nantes », « Nantes et le surréalisme », « les 50 otages », « la grande grève de 1955 » (J. Guiffan) et un tableau du F.C Nantes, champion de France...

Il s'agit d'une « histoire locale en lien étroit avec l'histoire tout court » prévient Alain Croix. De ce fait, on comprend mal le titre **« Dans l'histoire de la France »**. L'influence de Nantes a largement débordé les limites de l'hexagone, en un sens. De l'autre, l'histoire de Nantes a eu des liens étroits avec le reste de la Bretagne, du Moyen-Age au XX[e] siècle où c'est à Nantes qu'est fondée la fédération socialiste de Bretagne où De Gaulle, de retour au pouvoir, vient saluer « la ville bretonne », etc. Claude Geslin aurait bien montré ces influences mais, malheureusement, il n'a pas participé à l'ouvrage.

Les contributions sont néanmoins de qualité et faciles à lire. On reste aussi sur sa faim en lisant la contribution d'Alain Croix sur l'Union, de 1488 à 1532. Les luttes féroces, la violence, la pression annexionniste sont éludées, volontairement ou parce que ce n'est pas le propos de l'auteur.

L'ensemble est intéressant, documenté. Le coordinateur note, sur la jacquette, que l'image de Nantes reste « insaisissable ». Une intégration plus grande de la ville dans son contexte breton, vendéen, voire angevin, français et européen aurait sans doute permis de mieux dégager l'identité nantaise. Mais le voulait-on ?

Restons-en à l'impression de qualité, à l'élégance de la présentation et à l'intérêt des illustrations qui demeurent des caractéristiques de l'ouvrage.

J.J.M.

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 2[e] trimestre 1991.

POBL REIZH

Pour ceux qui veulent soutenir un parti sans fausses factures

L'UDB vous propose d'accepter un prélèvement automatique mensuel – dont vous situez le montant à votre choix – que vous pouvez arrêter vous-même quand vous le souhaitez par intervention auprès de votre banque !

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

1) verse 150 F en chèque pour adhésion
ou
2) demande à **l'Union Démocratique Bretonne, 21 place de Coulmiers,** BP 215, 44007 Nantes Cedex 01, de bien vouloir désormais prélever directement chaque année, pour le paiement de ma cotisation, la somme de

.....F (en chiffres)

en lettres.....francs

sur le compte n°.....

ouvert à la banque.....
(nom de la banque)

Agence de.....

Fait à.....

Le.....

Signature

(Joindre un relevé d'identité bancaire et renvoyer à l'UDB).

Deux réalisatrices bretonnes récompensées

Deux films produits et réalisés en Bretagne ont été primés au 13e Festival du Film de femmes à Créteil. C'est « La Grosse » de Françoise Decaux-Thomalet qui a obtenu le prix du meilleur court métrage français de l'année. « L'Étoile d'or », série de portraits de patronnes de café de Douarnenez, film réalisé par Marie Helia, originaire de Dournenez, a reçu le prix du jury de Canal + et sera diffusé sur la chaîne à péage **(pour la première fois du breton sur Canal +).**

Les interviews en breton contenus dans « L'Etoile d'or » ont beaucoup intrigué certains spectateurs (de même que des films en gallois) qui croyaient entendre du bulgare ou du tchèque. Cela a permis aussi à de jeunes beurs de découvrir qu'il y avait en France des minorités parlant autre chose que le français.

Les deux films primés ont été produits par la société de production « Lazennec-Bretagne », branche décentralisée de la société qui a produit « Un Monde sans pitié » d'Éric Rochant et « La Discrète » de Christian Vincent, deux films réussis et remarqués.

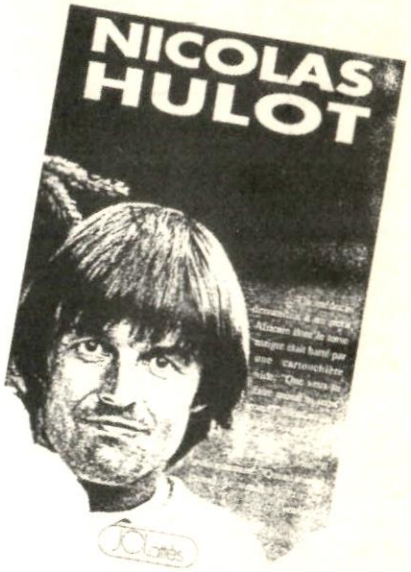
Y.J.

D'autres le disent...

« La Trinité »

A propos de différence, qui doit être notre grand souci dans un univers uniformisé, on me raconte qu'il aura fallu trente-huit jours de grève de la faim à Yannick Baron pour se faire entendre. Est-ce un criminel las de son internement dans un quartier de haute sécurité ou un père de famille qui réclame le droit de voir ses enfants après divorce ? Pas du tout, c'est le président d'une association de parents d'élèves qui demande en Bretagne la stricte application de la loi et les principes de Bruxelles sur le bilinguisme.

La communauté, c'est gentil merci, a soutenu ce gréviste de la faim, au nom du droit des peuples à développer l'enseignement des langues régionales. Des centaines d'enfants sont candidats au bilinguisme, sans répulsion anachronique pour le français évidemment, mais les héritiers de Jules Ferry ne veulent rien entendre ou se font tirer l'oreille. Il faut encore risquer sa vie, ou altérer sa santé pour se faire reconnaître un droit aussi fondamental. Mais parler différemment, autrement, c'est ***exister autrement****. Le voilà le crime !*



Les Bretons mettent moins de bombes que les Corses qui, eux, disposent de quatorze postes de ***Capes*** *de langue corse, alors que les Bretons qui sont dix fois plus nombreux n'en ont qu'un. On va devoir apprendre aux gamins à dire « chouan » en breton !*

(Extraits de ***« États d'âme »*** de Nicolas Hulot, l'animateur de la célèbre émission de TF1, ***« Ushuaia »).***

« Crash-Course »

Le « Crash-Course » de breton organisé par le Service de formation continue de l'Université Rennes 2-Haute-Bretagne se déroulera **du lundi 8 juillet matin au samedi 13 juillet 1991 midi.**

Pour s'informer et s'inscrire, s'adresser au Service de formation continue et d'éducation permanente, Université de Rennes 2-Haute-Bretagne, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. 99.33.51.93.

23e session d'études bretonnes

Du dimanche 1er septembre 1991 à 9 h au vendredi 6 septembre à 17 h.

Six cours de breton (4 h par jour) ; 6 ateliers bilingues (2 h par jour) ; animation en breton pour les enfants ; chants (1 h par jour) ; danses (1 h par jour) ; conférences, veillées, fest-noz..

Adresse : Centre de vacances Ker-Lann, 22730 Trégastel, tél. 96.23.86.50.

Renseignements et inscriptions, 6 rue Longue, 29600 Morlaix, tél. 98.62.17.20.

Le but de ce stage est d'apprendre le breton pendant des cours, mais aussi en travaillant en breton (théâtre, ordinateur, etc.), de rencontrer les gens du pays, d'apprendre les chants et les danses du pays, la signification des noms de lieu, de découvrir le milieu, d'échanger des expériences.

Stage de langue et culture bretonne à Kemper en juillet

Le stage intensif de langue et culture bretonnes (formation continue) organisé annuellement par l'association Al Leur Nevez (Fédération du breton populaire), en collaboration avec Ar Skol Vrezoneg, aura lieu cette année à Quimper, dans le cadre de l'Université d'été du Festival de Cornouaille, du lundi 22 au samedi 27 juillet 1991.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, écrire à : Al Leur Nevez, secrétariat du stage, 38 hent Kerlégatu, 29000 Kemper, 98.55.54.73.

Stage de musique

6e stage international de musique bretonne et celtique Amzer Nevez Ploemeur (56), du 28 juillet au 2 août. Animé par les meilleurs musiciens bretons du moment. Inscriptions : « Amzer Nevez », Soye, 56270 Ploemeur. Tél. 97.86.32.08.

Gouel an hanv

La fête du chant d'enfants en breton dans le Trégor ; repas sur place. Fest-noz : BF 15, Lasbleiz, Robin, Lintanf, Periou/Konan.

Kik ha fars, tantad à Trégastel, samedi 15 juin, de 15 h à l'aube. Organisation : APEEB, Diwan, Nevez-Amzer.

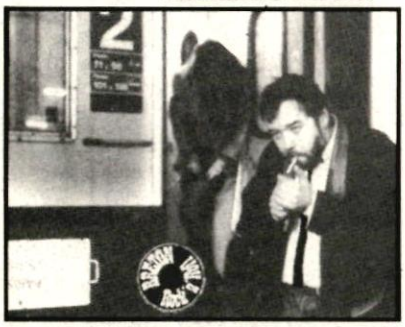
SELAOUIT



ERRATUM (humanum est...) : Un moment d'inattention m'a fait écrire que Roparz Hemon figurerait dans le « Dictionnaire des compositeurs de musique en Bretagne » à paraître sous la plume de Vefa de Bellaing. C'est de Guy Roparz qu'il s'agissait bien sûr. Quant à Roparz Hemon, célèbre écrivain breton, c'est dans « Littérature et Ecrivains bretonnants depuis 1945 », publié par Francis Favereau aux Editions Skol Vreizh, que vous le retrouverez... A noter que le « Dictionnaire », dont la parution était prévue pour juillet, ne sortira sans doute pas avant septembre.

Georges L. JOUIN

JABADAO BLUES



GEORGES L. JOUIN - « Jabadao Blues » (Production Araban A 107 CD).

On ne l'appelle plus que le « crooner breton » et le P.B. vous a déjà dit tout (ou presque...) à son sujet. De qui s'agit-il ? De Georges L. Jouin bien sûr. A son premier 45 tours, il mettait à l'heure bretonne deux titres des célèbres « Chaussettes Noires » (qu'il ne faut confondre ni avec les Bleizi Ruz, ni avec les Sonerien Du), dont le fameux « Kavomp ar Goulou » (1). Son second (et triomphal...) enregistrement lui valait son nouveau surnom, « The king of kof ha kof » (2).

Celui que je me suis permis d'appeler, à l'occasion, « L'Elvis des Monts d'Arrée », frappe fort de nouveau avec, cette fois-ci, carrément, un C.D. intitulé, pour que nul n'en ignore, « Jabadao Blues ».

Avec ce disque, le « rock n'roll breton », label estampillé (et marque déposée ?) pourrait bien faire un tabac, en dépit d'handicaps certains. Des handicaps ? Certainement. Car G.L.J., non content de balancer l'essentiel de son répertoire en langue bretonne et loin de mettre son drapeau dans sa poche, revendique haut et fort un nationalisme breton qu'il pratique d'ailleurs de longue date.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, qu'il puisse espérer, au détour d'un probable prochain conflit, se voir confier la glorieuse mission de remonter le moral de nos p'tits gars ensablés quelque part sur le front ?

Et comment voulez-vous, surtout, qu'il puisse espérer être un jour programmé sur les ondes dites « nationales » ou périphériques, là où « on » sait ce qu'est la chanson de qualité susceptible de plaire au



cher « zauditeur » (Vanessa Paradis ou Florent Pagny, par exemple, pour ne citer que les meilleurs...).

Non Georges, redescend sur terre, ta carrière est barrée (ou plutôt mal barrée).

Et pourtant, ce « Jabadao Blues » mériterait qu'on s'y attarde.

Un son au petit poil, une musique carrée à souhait, une voix de crooner justement, qui tient parfaitement la rampe. Bref, avec ce disque, G.L.J. ne devrait pas décevoir un public pourtant réputé difficile... Ça balance où il faut et quand il faut.

Mes morceaux préférés ? Les titres en breton (il y en a trois en français) tant il paraît évident (et je prends le risque de me répéter que musique rock et langue bretonne sont faites pour s'entendre).

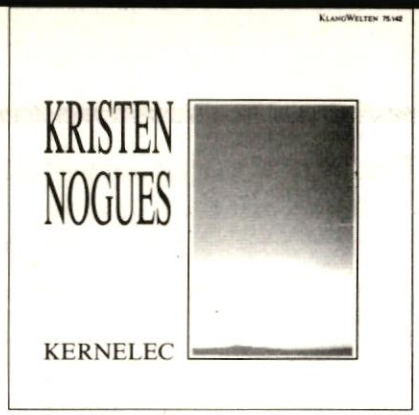
Et parmi eux, « Sklav da Goniri », « Gwennola », un « slove » que Georges dédie à sa fille, « The king of kof ha kof » que l'on retrouve avec plaisir et surtout « Chench-tù Marie-Thérèse » dont les paroles savoureuses n'ont rien à envier à celles d'Elmer Food Beat (mais si, vous savez bien, « Daniela »...).

En prime, sur le livret, la photo de l'auteur vers 8-10 ans : on devine déjà qu'il prévoit d'aller loin. La cure d'amaigrissement qu'il vient d'entamer prouve aussi que les débuts d'Elvis Presley l'inspirent davantage que sa fin prématurée...

KRISTEN NOGUES - « Kernelec » (Klang Welten Edition 75142).

Avec Kristen Nogues on reste dans le Léon mais on change de planète... On quitte les fifties et le rock n'roll pour un univers beaucoup plus... éthéré, celui de la harpe celtique.

Kristen fait partie de ces quelques harpistes qui ont contribué, dans la foulée



d'Alan Stivell, à la « renaissance de la harpe celtique » en Bretagne. Comme Alan, elle fut d'ailleurs élève de Denise Megevand.

Et ce n'est pas faire un abus de langage que de parler de « renaissance » : aujourd'hui, plusieurs centaines de musiciens bretons pratiquent cet instrument. Une association s'est d'ailleurs créée, qui publie un bimestriel, « Le Journal de la Harpe » (3). Cette année, au Kan ar Bobl de Lorient, la catégorie « harpe celtique » ne comptait pas moins de 79 concurrents...

Kristen Nogues a pris toute sa part dans ce développement spectaculaire.

Dans les années 70, elle participe à l'expérience de la Coopérative d'Expression Populaire Nevenoe aux côtés de Patrick Ewen, Gérard Delahaye, Melaine Favennec, Annkrist et quelques autres... Elle y publie deux 45 tours et un album remarquable, « Marc'h Gouez ». Elle publie aussi, chez Skol Vreizh, deux microsillons de comptines, « Kanaouennou ha rimadellou evid ar vugale ».

Et puis c'est le silence, un silence forcé : pour pouvoir enregistrer ce nouveau disque, un CD cette fois, Kristen a dû s'adresser à un label allemand... Un véritable scandâle, comme dirait Georges, pas le Jouin, l'autre...

« Kernelec », c'est le titre de ce compact sorti il y a quelques mois, est pourtant une petite merveille et Kristen Nogues y confirme sa dimension de « créateur breton » au service d'une musique bretonne renouvelée et inspirée.

Musique contemporaine avec « An Heol Teuzete », « Diriaou » ou « Kernelec » ? Musique traditionnelle avec « Baz Valan » ou le superbe « Kleir » ? La musique de Kristen est impossible à étiqueter définitivement. Définitivement impossible à étiqueter. Elle demeure une musique étincelante, lumineuse. Sur deux titres, Kristen chante, d'une voix surprenante de légèreté, et c'est aussi très beau : cela s'appelle « Berceuse » ou « Kerzhadenn », le seul morceau qui n'est pas dû à sa plume mais à celle de Gildas Beauvir, vétéran, lui aussi, de Nevenoe. Une musique de précision, pure et envoûtante.

Pierre MORVAN

(1) Peuple Breton, octobre 1988
(2) Peuple Breton, mai 1989
(3) Sur abonnement chez F. Hascoët, 23 rue de la Prairie, 29000 Quimper.

Le mois prochain, dans Selaouit, le Quintette de clarinettes et le retour de Youenn Gwernig.

Un article qui rafraîchit les idées

Que C. Guyonvarc'h me pardonne la servilité de mes félicitations pour son article « Autonomiste, qui es-tu ? » (PB de mai 1991), mais voilà qui vient à point nommé. Tout y est, tout y est dit, exemples et comparaisons à l'appui. Si toutes les idéologies étaient définies avec autant de clarté, cela nous apprendrait pour commencer à faire le tri entre idéologie et divagation vasouillarde. L'autonomisme tel qu'exposé par C. Guyonvarc'h relevant de la première catégorie (suivez mon regard du côté de La Trinité pour la seconde...), je puis déclarer après lecture de cet article, moi qu'une certaine lenteur d'esprit éloigne volontiers du discours politique courant, que mes idées s'en trouvent rafraîchies. J'avais fini par accumuler de ces pudeurs mal placées : autonomisme, ça peut encore se dire tout haut ? Qui va vous prendre au sérieux ? Bof, autant dire « régionaliste », ça fait moins rigoler et puis c'est presque pareil, non ?...

A présent, face aux Parisiens goguenards, hexagonaux peu concernés et Bretons qui s'en foutent d'être Bretons (nombreux, hélas ! Je l'ai déjà dit, je le répète, mais il faut le savoir) et pour lesquels l'autono', c'est l'image du bombeur de graffiti en cagoule aussi folklo que la « Maryvonne » en coiffe sur la boîte de biscuits – date de péremption dépassée en plus – je n'aurai qu'un geste (le poli, je veux dire) : brandir l'article « Autonomiste, qui es-tu ? ». Ça ne m'aura peut-être pas rendue plus intelligente pour autant, mais je me sens moins anachronique, moins utopiste... et moins désarmée.

Je ne puis, sur ce, résister à l'envie de vous livrer ce propos de Salman Rushdie interviewé sur la BBC 2 en novembre 1990 et s'exprimant sur le rétablissement de l'idée de nation après Thatcher (je traduis aussi fidèlement que possible) :

« L'idée qu'une nation puisse être unifiée relève de la fiction. En réalité, le nations ne sont pas unifiées. Les nations sont toujours, même aux époques les plus heureuses, divisées de par leurs régions, de par leurs différences sociales ; par inclination aussi, et par la religion, et par la culture et ainsi de suite. Ces divisions ont toujours existé et il est normal qu'elles existent ».

D'autres le disent !

Cela dit et pour changer de sujet, j'aimerais vous parler de l'affaire du port de Trébeurden un de ces jours... ou plus exactement que vous en parliez. Voilà un scandale que vous me semblez bouder. Moi, je trouve...

Amitiés à tous

M.C.G.

NDLR : Pour Trébeurden, nous avons été les premiers, et à l'époque les seuls à dénoncer le décret préfectoral d'utilité publique après trois avis défavorables lors des enquêtes publiques. Nous avons consacré un dossier du *PB* au bétonnage des côtes et avons participé à toutes les manifestations sur le terrain. Nous y revenons encore ce mois-ci...

La « solidarité gouvernementale » contre la culture bretonne

J'avais demandé à Louis Le Pensec, au nom de Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg, son aide pour obtenir l'ouverture d'une négociation sur le statut de la langue bretonne dans l'Éducation nationale et l'élaboration d'une politique cohérente de son enseignement. Il me répondit qu'il y était favorable, mais que son action se situerait « dans les limites de la solidarité gouvernementale ».

Il n'a rien fait depuis, ce qui implique l'opposition du gouvernement à notre demande, aucune ouverture n'ayant eu lieu de sa part, au terme de trois années de sollicitation et d'action.

Ou bien cette notion de « solidarité gouvernementale » amène Louis Le Pensec à abandonner ses idées personnelles par souci de carrière, ou bien la proposition de loi en faveur des langues et cultures de France, présentée par lui lorsqu'il était dans l'opposition, n'avait d'autre but qu'électoraliste, puisqu'il s'en désintéresse totalement une fois devenu ministre. Dans les deux cas, nous avons affaire non pas à un défenseur sincère de la langue bretonne, mais à un politicien qui oublie ses bons sentiments pour ses intérêts.

On juge un arbre à ses fruits. En ce qui concerne Louis Le Pensec, la saison de la récolte n'a pas confirmé les espoirs de la floraison.

Tugdual KALVEZ

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

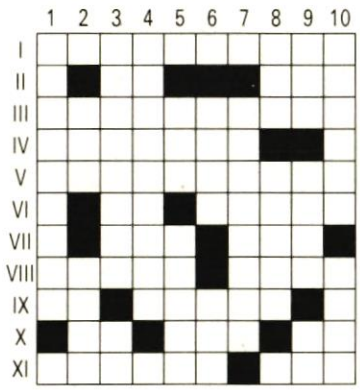
LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème nº 32

(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. Traitées comme l'Erdre à Nantes. – II. En Pays Léonard, précède parfois le nom du père ; Aber. – III. Firent comme les Saxons pour l'île de Bretagne. – IV. Manifestation culturelle supplantée par la TV. – V. Sous cette forme, concerne le Haut Quercy plutôt que la presqu'île de Crozon. – VI. Au beau milieu d'un rassemblement ; Une des spécialités bretonnes. – VII. De droite à gauche et phonétiquement : astre ; Un homme bouleversé. – VIII. Il refusa d'être le tuteur de la duchesse Anne ; Arbre à druides. – IX. En semaine ; Danse. – X. Pronom personnel ; Les Vénètes en faisaient des voiles ; Adverbe. – XI. Dans le Poher ou au Cap Sizun ; On la frappe sans remords.

VERTICALEMENT

1. On en vit peut-être jadis sur Gavrinis, à moins qu'il ne s'agisse plutôt de l'île du Géant. – 2. Dans une église plutôt que sur la mer, malgré la légende ; N'évoque évidemment aucune idée de bassesse, s'agissant de la Bretagne. – 3. Responsable de la couleur verte de certaines huîtres ; Adverbe. – 4. Préposition ou conjonction pouvant prêter à confusion pour un non-bretonnant. – 5. Anti-ti ; Un Breton de Paris, par exemple. – 6. Lettres d'Ancenis ; Quand le 2 du VII horizontal a retrouvé son calme. – 7. Un verbe ne devant rien aux anciens occupants de ce qui est aujourd'hui l'Ille-et-Vilaine... – 8. Lie ; Ne peut être imputée à St-Méloir. – 9. Certainement pas des - fans - des Bleizi Ruz... ; Un proche parent du roi Arthur ; Offrande. – 10. A l'instar du contenu d'un œillet ; Un verbe très souvent mis en œuvre.

M. ERWAN

Solution du problème nº 31

Horizontalement :

I. Rothéneuf. – II. Ovoïde ; Noz. – III. Soule ; Sina. – IV. ELREFED (Déferle). – V. Al ; Du. – VI. Napoléon. – VII. Verne ; Rele (Relegenn). – VIII. ENI (Ein) ; RR ; ID (Di). – IX. LNEO (Léon) ; Ankou. – X. Européens. – XI. Ocre ; Torse.

Verticalement :

1. Roscanvel. – 2. OVO ; Laënnec. – 3. Toue ; Prieur. – 4. Hillion ; ORE (Ero). – 5. Eder (de la Fontenelle) ; Ler. – 6. Ne ; Edé ; Rapt. – 7. SFUOR (Roufs) ; Neo. – 8. Unie ; Ne ; Ker. – 9. Fonds ; Lions. – 10. ZA ; Méduse.

NOUVEAU GOUVERNEMENT...



CLIN D'ŒIL

Homme d'État

Avec un grand H et un grand E, qu'est-ce qu'un « Homme d'État » en France ? Voilà bien une bonne question. Dans un pays qui manque souvent de bon sens, cette question en a-t-elle vu ? Comment savoir qui a et qui n'a pas le sens de l'État ?

D'abord, avant le 15 mai 1991, ça ne pouvait pas être... une femme... Mais les traditions se perdent et après Israël, l'Inde, le Royaume-Uni, le Pakistan, l'Indonésie, ou, si vous préférez, après les Juifs, les Indous, les Protestants, les Musulmans, en voilà une au « pays des lumières ! ». C'est vrai que, quand on tient la chandelle, ça éclaire tout autour et pas beaucoup dessous...

Donc, jusqu'à maintenant elles pouvaient diriger un pays sous-développé, ou un pays anglo-saxon, ce qui est à peu près la même chose pour un intellectuel parisien, mais pas un pays latin, ni même latino-américain. Pour un latino-armoricain comme le nôtre, il y eut un précédent vers le XV^e^ siècle. Catastrophe, l'on y perdit l'indépendance.

Ne croyez pas pour autant entrer dans la mer des tranquillités, juste en sortant du Golfe... A part le Pakistan, toutes celles qui ont été au pouvoir dans le monde ont accouché d'une belle guerre... Je pars tout de suite mettre un gros cierge à sainte Anne !

Alors, comment connaître le sens du vent... pardon le sens de l'Etat ?

Ancien de l'ENA ou ancien garagiste (je préfère encore !), il faut se faire nommer au ministère de l'Éducation nationale, marchepied indispensable pour accéder à celui des Armées... C'est le Chevènement normal... pardon le cheminement habituel en France. Les deux ont pour but de donner un sens à la vie des citoyens. Là, on commence à bien percevoir et la solde et le sens de la marche. Après ce parcours du combattant, l'« Homme d'État » doit être perméable aux grandes idées bien canalisées. Pour tester vos capacités éventuelles à cette fonction, essayez de répondre par oui ou par non aux questions suivantes : Un « Homme d'État » même de gauche peut-il :

– Attaquer l'Égypte pour brancher le canal de Suez sur celui de Nantes à Brest ?

– Diriger la guerre d'Algérie, y faire un million de morts pour prouver que Tamanrasset est bien dans l'Hexagone et illustrer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

– Appeler « Terroriste » celui qui fait sauter une perception et donner la Légion d'honneur et une promotion à celui qui tue un photographe portugais en Nouvelle-Zélande.

Si vous avez répondu oui aux trois questions, pas de doute, vous avez l'étoffe et pour peu que vous prévoyiez la veste réversible, le « Sens de l'État ». Vous pouvez envisager « d'entrer dans la carrière...» mais seulement « quand les aînés n'y seront plus...».

A.L. Louarn

Séminaire de formation sur la Bretagne

22 et 23 juin prochains à SAINT-MALO

sur le thème :

« L'Économie bretonne aujourd'hui »

1. L'aménagement du territoire : 10 ans de prises de position sur le terrain (H. Gourmelen).
2. L'économie bretonne aujourd'hui (Yann Fievet).
3. La réforme de la politique agricole commune (avec un responsable de la Confédération paysanne et Christian Guyonvarc'h, administrateur de groupe au Parlement européen).

Ouvert aux sympathisants ou adhérents de l'UDB. Possibilités d'hébergement sur place.

Inscriptions pour le 8 juin au 99.56.47.08
ou au 16.1-39.87.31.64,
ou par minitel :
16.1-39.87.37.76 code Y.F. ;
ou écrire à L. Le Bec, 25 avenue de la Borderie, 35400 St-Malo.

NOUVEAUTÉS : Outre les problèmes écologiques bretons (37,50 F), toujours d'actualité, « La puissance soviétique et la mer », par une équipe de spécialistes des questions maritimes (110 F), et « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », par deux des mêmes spécialistes (97,60 F franco) ou comment faire fonctionner un arc atlantique centré sur Nantes.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ Nouveauté : « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », 97,60 F franco.
- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ A. Guillerm (etc.) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)